

SUPPLEMENT
SPORT

MONDIAL-2014, BARRAGES ALLER, BURKINA-FASO-ALGÉRIE AUJOURD'HUI À 17H

LA QUALIFICATION SE JOUE À OUAGADOUGOU



**HALILHODZIC :
"ON NE CHANGE
PAS UNE STRATÉGIE
GAGNANTE"**



**LES SUPPORTERS
ALGÉRIENS
DONNENT LE TON
À "OUAGA"**

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 2001 | Ven. 11 - Sam. 12 octobre 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CONTRER L'EXTRÉMISME RELIGIEUX

UNE BANQUE DE FATWAS CONTRE LE SALAFISME

P. 5

UNE TRIPARTITE TOUT EN "DOUCEUR"

LES ENGAGEMENTS ET LES PROMESSES DE SELLAL



P. 3

RENCONTRE AUJOURD'HUI
MINISTÈRE-CNAPEST ÉLARGI

VERS LA FIN DE LA GRÈVE DANS L'ÉDUCATION

P. 4

VOL DE BÉTAIL À L'APPROCHE
DE L'AÏD EL-ADHA

1.064 INDIVIDUS ARRÊTÉS EN 9 MOIS

P. 6

FERMETURE DÉFINITIVE
EN DÉCEMBRE

LE CET DE OULED FAYET SERA TRANSFORMÉ EN JARDIN PUBLIC

P. 6



160
exposants ont pris part à l'ouverture de la 11e édition de la Fête de la figue de Béni-Maouche, inaugurée dans une ambiance festive.

239
tonnes de poisson ont été pêchées du 21 au 30 septembre dernier dans les ports de Jijel et augurent d'une embellie et d'une excellente période de pêche.

17.000
mètres de câbles électriques ont été volés, depuis le début de cette année dans différentes localités de la wilaya de Médéa causant un important préjudice financier.

400 millions d'enfants vivent dans l'extrême pauvreté



La Banque mondiale a indiqué jeudi que 400 millions d'enfants vivaient encore dans l'extrême pauvreté, soit 30% des personnes extrêmement démunies à travers le monde vivant avec moins de 1,25 dollar par jour. Commentant ce chiffre, l'économiste en chef et premier vice-président de la BM, Kaushik

Basu, a souligné que cette situation pouvait se traduire par une intensification du travail des enfants et "créer des pièges intergénérationnels de la pauvreté". Généralement, si les taux de pauvreté extrême (adultes et enfants) ont diminué dans toutes les régions, les 35 pays à faible revenu de la planète, dont 26 sont en Afrique, ont enregistré, toutefois, 100 millions de personnes extrêmement pauvres de plus qu'il y a trois décennies. Actuellement, 33% des personnes extrêmement pauvres vivent dans des pays à faible revenu. C'est dans ce sens que la BM a approuvé, il y a quelques mois, deux objectifs mondiaux qui consistent à éliminer l'extrême pauvreté d'ici à 2030 et promouvoir une prospérité partagée en favorisant la croissance des revenus des 40% les plus pauvres de la population dans les pays en développement. Pour autant, l'analyse de la BM souligne la difficulté à atteindre l'objectif qui est d'éradiquer la pauvreté d'ici 2030, révélant que la réduction de la pauvreté a, certes, progressé de manière significative dans les pays à revenu intermédiaire tels que la Chine et l'Inde, mais que les pays à faible revenu ont avancé beaucoup plus lentement sur ce front. Selon l'institution de Bretton Woods, il faudrait chaque année 170 milliards de dollars pour sortir plus d'un milliard de personnes de l'extrême pauvreté.

Air Algérie renforce ses vols pour l'Aïd el-Adha

La compagnie aérienne Air Algérie a annoncé jeudi le renforcement des capacités sur les vols domestiques et internationaux à l'occasion de la fête de l'Aïd el-Adha. Selon un communiqué de la compagnie, sur le réseau international il est prévu l'augmentation des capacités et un changement d'appareil sur la ligne de Marseille pour le 13 octobre. Quant au réseau domestique, Air Algérie annonce un changement d'appareils et une augmentation de la capacité sur le vol de Tamanrasset pour le 12 octobre. La compagnie prévoit également une augmentation de la capacité sur Adrar, un vol additionnel sur Batna et un remplacement du vol d'El Bayadh par un vol sur Ghardaïa, ajoute le communiqué. Quant à la journée du 14 octobre, la compagnie compte assurer l'augmentation des capacités du vol de Béchar, le remplacement de celui de Tiaret par un vol à destination de Batna et celui de Mecheria par un vol sur Ghardaïa.



Un décret approuvé pour la construction dans le Sud

Le ministre des Relations avec le Parlement, Mohamed Khedri, a annoncé jeudi l'approbation par le gouvernement du décret portant caractéristiques techniques de construction de logements dans les régions du sud. Répondant au nom du Premier ministre à une question du député Mohamed Lahbib Koreichi sur les mesures d'urgence initiées par le gouvernement sur le développement des régions du Sud, M. Khedri a précisé que ce décret porte sur les caractéristiques techniques de construction de logements dans les régions du Sud du pays conformément aux spécificités architecturales propres à la région. Lors de la séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée

aux questions orales, M. Khedri a rappelé les dispositions prises par le gouvernement en matière d'augmentation de l'aide de l'Etat au profit de l'habitat rural de 700.000 DA à 1 million DA pour les wilayas du Sud. Ces mesures visent, selon lui, à développer le foncier public dans ces régions à travers la mise à disposition de lots de 150 à 205 m² à des prix "très raisonnables". Dans le cadre de l'obtention du logement rural, le gouvernement a initié l'allègement des mesures d'accord des aides et saisi les autorités locales pour accélérer l'établissement des listes de demandeurs de l'aide de l'Etat et les procédures de vérification au niveau du fichier national.

D
i
x
i
t



Ramtane Lamamra :

"Le fait que le Président Bouteflika ait choisi le Commissaire à la paix et à la sécurité à l'UA au poste de ministre des Affaires étrangères, est une claire réaffirmation de l'engagement total de l'Algérie envers l'agenda et la destinée du continent africain singulièrement en ce cinquantième anniversaire de l'UA."

Il cambriolait des banques avec un... hameçon maison

Soupçonné d'avoir fait plus de 80 victimes depuis mai, principalement des commerçants, pour un préjudice évalué à 120.000 euros, il a été interpellé par les gendarmes en flagrant délit dans la nuit de lundi à mardi, à minuit, après avoir réussi à s'introduire dans une banque à Cysoing (Nord) en forçant le sas, a expliqué à l'AFP une source policière.

Il opérait en utilisant un système d'hameçonnage "rudimentaire", qui lui permettait de puiser au fond des boîtes aux lettres des enveloppes qui contenaient des chèques et de l'argent liquide, dans plusieurs enseignes bancaires autour de Lille et dans le département du Nord, selon cette même source. Jugé mercredi après-midi en comparution immédiate, cet homme de nationalité congolaise a été condamné à 30 mois de prison, dont 18 mois pour vols et 12 mois pour usurpation d'identité, et placé sous mandat de dépôt, a indiqué Me Emmanuel Riglaire, qui défend une banque victime. Le prévenu "allait à la pêche avec un long filin de fer au bout duquel il accrochait une plaque métallique qu'il couvrait intégralement de papier collant", a décrit l'avocat. 80 vols commis entre mai et juillet dans une vingtaine de banques, les enquêteurs de la Sûreté départementale du Nord avaient perdu sa trace, selon des sources policières. L'homme avait cessé de perpétrer ses larcins en juillet après s'être vraisemblablement blessé, d'après une de ces sources, ce qui a permis son identification grâce à l'ADN. Les banques avaient été mises en alerte, ce qui a permis l'interpellation du "papy braqueur". Connu de la police et de la justice pour des faits d'escroquerie et des vols simples sous diverses identités, dans la métropole lilloise et en Belgique, il avait été identifié grâce à son ADN et aux images de vidéosurveillance.

6 poutres en acier de... 20 tonnes dérobées à Rio

Le forfait n'est pas commun, mais bien réel : six énormes poutres d'acier de 20 t et 40 m de long chacune se sont volatilisées d'un chantier de la zone portuaire de Rio de Janeiro. "Incroyable ! C'est absurde ! On n'imagine pas que des poutres de je ne sais combien de tonnes puissent disparaître", a réagi le maire de Rio, Eduardo Paes, cité par la presse jeudi, en apprenant la disparition du matériel. Les poutres provenaient de la structure en cours de démolition d'une bretelle surélevée de 7 km du boulevard périphérique de Rio. Le tronçon obstruait, sur le port, la vue sur la célèbre baie de Rio avec son Pain de Sucre. Le matériel volé est estimé à plus de 50.000 euros, selon le Conseil régional d'ingénierie (Crea) et s'il n'est pas récupéré, "l'entreprise responsable des travaux, Porto Novo, devra rembourser la mairie", a prévenu M. Paes. Une enquête a été ouverte sur le vol de ces structures métalliques qui peuvent avoir été transportées ailleurs pour être réutilisées dans d'autres travaux ou vendues. Selon le Crea, ces poutres ont une durée de vie d'au moins 400 ans. Un camionneur du chantier, cité par le quotidien O Globo, a indiqué avoir vu un groupe d'hommes découper ces poutres 10 jours après leur dépôt sur un terrain proche du chantier. Selon lui, le travail leur a pris huit jours, puis les pièces ont été retirées par de petits camions-grues. "A aucun moment je n'ai pensé qu'il s'agissait de voleurs. J'ai cru qu'ils travaillaient pour la mairie", a confié le camionneur sous couvert de l'anonymat.

UNE TRIPARTITE TOUT EN “DOUCEUR”

Les engagements et les promesses de Sellal

Ils sont venus, gouvernement, patrons publics et privés, UGTA. Ils ont parlé presque d’une même voix, si ce n’est quelques avis divergents qui ont été lancés ici et là. Le Premier ministre s’est dit satisfait du climat dans lequel se sont déroulés les travaux et les résultats qui ont découlés.

« **L**’important n’est pas de savoir où on va, mais d’y aller ensemble », la petite phrase prononcée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal au cours de la réunion de la tripartite consacrée à la dynamisation du développement économique et social, tenue jeudi à Alger résume tout l’objectif tracé à cette réunion qui a regroupé, le gouvernement, le patronat, public et privé, des experts économiques et certains représentants des organisations de la société civile. Pour y aller ensemble (la main dans la main), Abdelmalek Sellal compte baliser le chemin. Pour ce faire, il a annoncé à la clôture de cette rencontre, la mise en place de cinq groupes de travail composés des représentants du gouvernement, du patronat et du syndicat UGTA. Le premier groupe est chargé d’élaborer un pacte économique et social de croissance, le deuxième a pour mission de proposer les modalités de contribution du Fonds national de l’investissement (FNI) au financement de l’investissement national public et privé, le troisième est chargé de proposer des mesures destinées à encourager la production nationale et le crédit à la consommation pour les produits locaux, le quatrième s’occupera de l’encadrement des actes de gestion et le dernier a pour mission d’élaborer les modalités facilitant l’intervention des entreprises nationales du BTPH dans la réalisation du programme national d’équipement. Les cinq groupes de travail doivent rendre leurs rapports dans un délai de trois mois, a insisté le Premier ministre. Auparavant, Abdelmalek Sellal est revenu longuement sur la situation économique de l’Algérie qui « évolue dans un contexte international perturbé et instable qui n’est pas sans conséquence sur nos intérêts économiques et sociaux ». Un environnement fragile et auquel s’ajoute notre forte dépendance des hydrocarbures « Notre économie reste vulnérable en raison de sa dépendance vis-à-vis des hydrocarbures », souligne



Abdelmalek Sellal qui, néanmoins, reste convaincu que cette économie est saine et solide. Il explique que « sur le plan financier, l’Algérie est créateur net du marché financier mondial, elle est quasiment désendettée ». Elle « a réalisé, pour 2012, un taux de croissance économique de 3,3 % et une croissance hors hydrocarbures de 7 % », a-t-il annoncé, relevant qu’« elle dispose d’infrastructures modernes à un niveau quantitatif et qualitatif digne des pays avancés ». Elle dispose aussi, fait savoir le Premier ministre « de ressources humaines, agricoles, hydrauliques, énergétiques considérables ». Mais il est temps, et estime qu’« il y a urgence à donner une impulsion considérable à notre économie. La ré-industrialisation de l’Algérie sera le moteur d’une croissance forte et saine ».

Cette ré-industrialisation se fera avec l’entreprise privée qui « n’est pas un mal nécessaire, mais un bien indispensable », dit-il et regrette qu’on continue à s’interroger sur le rôle et la place de l’entreprise. Il rassure le patronat privé et affirme que « l’entreprise privée est l’un des acteurs de notre économie ». et dit que « le gouvernement est conscient des entraves et obstacles qui continuent de décourager ou de freiner les projets d’investissements ». Il réitère les engagements du gouvernement à « intensifier ses efforts pour combattre la bureaucratie, les passe-droits, simplifier les procédures, débroussailler les maquis des lois, de règlements, de directives... qui rendent complexe le passage d’un projet à sa phase de réalisation ». Le processus a été lancé, affirme-t-il et souligne

qu’« 2012, une croissance appréciable des crédits à l’économie et la part du secteur privé représente 52% du total de l’ensemble des crédits octroyés à l’économie » et cette tendance s’est poursuivie pour 2013, ajoute-t-il. Pour le gouvernement, « il serait absurde du point de vue de la logique économique de limiter le rôle de l’entreprise privée, de l’assigner à des activités prédéterminées ou de limiter le capital indispensable dont elle voudrait se doter. L’entreprise privée est l’un des acteurs de notre économie », dira-t-il dans son discours de clôture, promettant « d’alléger » le Credoc (crédit documentaire), cauchemar des patrons, tout en affichant une fermeté certaine avec « les tricheurs ». Nous ne sommes pas pour l’interdit mas pour ce que la loi interdit, souligne-t-il, expliquant que « on n’interdira jamais rien aux Algériens mais on continuera à contrôler les importations L’autre règle que l’Etat maintiendra est celle qui régit l’investissement étranger. Et là aussi le Premier ministre est catégorique sur la règle du 51/49. Elle reste, C’est une règle qui protège l’économie nationale et elle continuera de le faire. Une règle qui a permis à l’Etat de sauver le complexe d’El Hadjar », a-t-il relevé, annonçant la mise place prochainement d’un comité pour examiner le dossier de la dépenalisation de l’acte de gestion. Sa mission : formuler des propositions conformes à la législation en vigueur en vue de mettre en place des mesures à même d’assurer la protection des cadres gestionnaires des entreprises publiques. Il a estimé que « la dépenalisation est une mauvaise solution pour un problème réel », soulignant l’engagement de l’Etat à préserver ses cadres gestionnaires relevant aussi bien du secteur public que du privé.

S. B.

MOMENTS FORTS DE LA TRIPARTITE

Sidi Saïd défend son idée sur l’autorisation d’importation

« **L**e moment est bien choisi pour mobiliser et faire confiance à l’entreprise, qu’elle soit publique ou privée », a lancé le secrétaire général de l’Ugta, Abdelmadjid Sidi-Saïd, lors de son intervention, jeudi, à la tripartite consacrée à la dynamisation du développement économique et social. Fait nouveau : le patron de la centrale tient un langage « mielleux » envers les patrons. Son argument. « Si Abdelmadjid Sidi-Saïd est bon avec les patrons, les patrons seront bons avec les travailleurs », a-t-il confié en parlant souvent de « climat de confiance » qui doit régner entre les différents acteurs de la sphère économique et de « l’obligation morale et patriotique de promouvoir et de protéger l’outil national industriel et sa production ». Abdelmadjid Sidi-Saïd exhorte d’« engager des mesures nécessaires et indispensables pour reconstruire le tissu industriel national, notamment par le truchement des grosses cylindrées industrielles et du tissu des PME/PMI. Nous avons également le devoir d’inciter nos concitoyens à consommer algérien ». Dans cette perspective, il estime qu’« il y a nécessité à ce que la politique du marché local soit

encouragée et protégée par des mesures douanières et fiscales, notamment par la mesure d’autorisation d’importation pour les produits de consommation qui concurrencent les produits locaux ». Il estime que « a question la plus décisive pour notre industrie est probablement d’asseoir et d’intensifier la collaboration entre les entreprises nationales qu’elles soient publiques ou privées ». Pour ce faire, il préconise d’« asseoir un ensemble de mesures cohérentes servant de base à un pacte de confiance entre tous les acteurs de la reconquête industrielle de l’Algérie ». Cependant, il estime que « d’ores et déjà, il faut parler d’une nouvelle ère de l’industrialisation de notre pays », considérant que « le moment d’aujourd’hui (tripartite) est charnière de notre Histoire économique va considérablement changer l’avenir de la société si on s’impose la volonté et la conviction à bien faire ». Il plaide pour « donner ou redonner à l’entreprise son initiative, son indépendance et son autorité dans son rôle d’acteur économique », propose un « nouveau Pacte national de croissance économique et social » et exhorte les travailleurs à bannir de leur lexique le mot “grève” et ce

durant les 3 prochaines années. Il sollicite enfin « une prochaine tripartite qui se penchera sur les questions sociales relatives au monde du travail, notamment l’article 87 bis du SNMG ».

Quand Lamiri parle d’“intelligence humaine”

La tripartite de jeudi a connu quelques moments forts. Les économistes qui sont intervenus lors des travaux ont donné une « touche » à ce conclave en bottant en touche les récurrentes préoccupation des patrons et du gouvernement et même de la centrale syndicale Ugta, à savoir, la bureaucratie, le foncier et le système bancaire « frileux ». Le niveau des débats s’est élevé de plusieurs crans quand l’économiste, Abdelhak Lamiri, a évoqué le facteur de réussite d’une nation. D’un ton mesuré et plein de sagesse, l’économiste affirme que « la clé de la réussite, est “l’intelligence humaine” ». Pour argumenter ses dires, il cite le cas de la Malaisie qui atteint un degré appréciable dans son développement économique. Selon lui, nous avons des idées, mais ce qui nous manque, “c’est une institution cerveau”,

comme par exemple « un institut de développement algérien ». Il estime que « pour le moment, nous ne sommes pas outillés. « Il faut mettre de l’argent », précise-t-il. Sur les diplômés qui sortent des universités et autres grandes Ecoles algériennes, Abdelhak Lamiri ne va pas par trente six chemins pour dire ce qu’il en pense. « Nous avons des masses formées. Il nous manque un petit chouia », dit-il, suggérant de « créer des pôles pour améliorer la qualité ». Il suggère dans ce sens l’ouverture de l’université au secteur privé. Son collègue, le Pr Chems Eddine Chitour a la même approche sur le développement économique. Il explique que « nous ne pouvons rien faire sans l’université, l’Ecole est au cœur de la problématique » et parle d’« innovation multidimensionnelle », regrettant que « l’Université a été soigneusement mise à l’écart ». Il suggère de « parler du futur », prédisant « une tragédie », si on fait l’impasse sur « la technologie » et estime qu’« il faut réhabiliter certaines choses », en établissant « une stratégie pour planifier un développement économique humain ».

S. B.

RENCONTRE AUJOURD'HUI MINISTÈRE-CNAPEST ÉLARGI

Vers la fin de la grève dans l'Éducation

Le ministère de l'Education nationale a invité le Conseil national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest-élargi) à une séance de travail. Cette rencontre entre les deux parties aura lieu ce matin. Ce rendez vous est à même de mettre fin à la grève illimitée initiée par le Cnapeste depuis lundi dernier. Une grève qui a surtout paralysé la majorité des lycées où le syndicat est fortement implanté sans épargner toutefois les deux autres paliers, à savoir le moyen et le primaire, où le mouvement de protestation a été partiellement suivi.

PAR KAMAL HAMED

Quatre jours donc après le début de la grève, le département ministériel de Abdelatif Baba Ahmed prend ainsi l'initiative de prendre langue avec le Cnapest-élargi afin d'examiner les revendications de ce syndicat. Des revendications qui portent essentiellement sur la révision du statut particulier ainsi que l'application de certaines de ses dispositions. Le syndicat demande aussi l'accès au logement pour les enseignants notamment ceux du Sud du pays. Comme il remet sur la table le dossier de la médecine du travail et celui des œuvres sociales. Le Cnapest-élargi dénonce aussi par cette grève les atteintes aux libertés syndicales. Des revendications récurrentes puisque, à chaque fois, elles sont mises en avant par tous les syndicats du secteur de l'éducation nationale. Le Cnapest-élargi, qui a appelé à une grève d'une journée reconductible automatiquement dès lors que les revendications ne sont pas satisfaites, a aussi, pour rappel, organisé un rassemblement ce mercredi devant le siège du ministère de l'Education nationale. Un rassemblement qui a été, selon le syndicat, « réprimé » par les



forces de l'ordre Selon le Cnapest des centaines d'enseignants ont été arrêtés par les forces de l'ordre et conduits dans les commissariats. Le syndicat a annoncé que 7 membres du bureau national, dont le coordinateur national, Nouar Larbi, ont été

eux aussi arrêtés par les forces de l'ordre, mercredi dernier. Ces « violences » à l'égard des enseignants ont été vivement dénoncées par le Cnapest-élargi, par des partis politiques et des syndicats du secteur. Le RCD et le MSP ont en effet,

condamné ces agissements. Il en a été de même pour le Syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest). Dans un communiqué rendu public hier et signé de la main de son coordinateur national, Meziane Meriane, le Snapest indique avoir « suivi avec grande préoccupation une nouvelle épisode dans la répression des libertés syndicales par les pouvoirs publics ». Par voie de conséquence, le Snapest « proteste contre ces pratiques policières et les pratiques répressives » et rappelle « le droit à la grève et aux rassemblements pacifiques pour défendre les droits des travailleurs ». Enfin le Snapest met en garde les pouvoirs publics et appelle à l'ouverture d'un « dialogue sérieux et responsable, loin des pressions et ce, afin de préserver la stabilité dans le secteur et garantir un enseignement à nos élèves ».

K. H.

VOL DE BÉTAIL À L'APPROCHE DE L'AÏD EL-ADHA

1.064 voleurs d'ovins arrêtés en 9 mois

PAR LOTFI ITOU

À l'approche de l'Aïd el-Adha, le vol de moutons augmente et le cheptel volé est acheminé vers les marchés de gros et d'autres au-delà des frontières du pays. La Gendarmerie nationale ne cesse de traquer les voleurs. En 9 mois 15.411 moutons ont été récupérés pendant que 1.064 voleurs ont été arrêtés. Grâce aux enquêtes menées par les gendarmes, et grâce, aussi, aux appels des maquignons sur le numéro vert, le 10 55, les gendarmes ont pu récupérer 15.411 moutons et interpellés 1.064 voleurs, dont 11 femmes. Ces résultats plus qu'encourageants réalisés par les gendarmes ont permis, par la même occasion, d'éviter l'a-

cheminement de ces milliers de moutons vers les pays voisins dans le cadre de la contrebande frontalière. Par ailleurs, le vol de cheptel a touché pratiquement toutes les régions du pays, surtout à l'ouest et à l'est du pays. A l'ouest ce sont 8.683 têtes de bétail qui ont été volées en 9 mois, alors que le plus grand taux de vol a été enregistré dans la wilaya de Tiaret avec 1.983 moutons volés, tandis qu'à Tlemcen les gendarmes ont recensé le vol de 1.034 têtes de bétail. À l'est du pays 7.908 moutons ont été volés par des réseaux très structurés agissant en groupes durant la nuit. A l'est du pays la wilaya frontalière de Tébessa a enregistré le plus grand nombre de vols de moutons avec 1.496 têtes

volées par des personnes armées de fusils de chasse. Du côté du centre du pays, le vol des moutons a également connu une recrudescence très inquiétante, à savoir 7.876, alors que de Djelfa a été fortement frappée par les agissements de bandes de malfaiteurs. Ces derniers ont pu voler 2.509 moutons faisant, ainsi, de Djelfa la ville la plus touchée par le vol de moutons. Pour contrer ce phénomène la Gendarmerie nationale a mis en place un plan opérationnel spécial pour faire face aux vols de cheptel. Un plan qui va au-delà des villes de l'intérieur du pays et qui touchent pratiquement l'ensemble des frontières algériennes. C'est grâce à cette présence des Gardes-frontières au niveau

des frontières avec celle des gendarmes dans les wilayas de l'intérieur que les 15.000 moutons ont pu être récupérés alors qu'ils étaient sur le point d'être vendus par la mafia du bétail. Le vol de cheptel constitue un type de criminalité qui porte directement atteinte à l'économie. L'Algérie a connu ces dernières années une large prolifération de la contrebande. Les enquêtes réalisées par la police judiciaire de la Gendarmerie nationale ont abouti à l'arrestation de 1.064 personnes dont 11 femmes impliquées dans le vol de cheptel.

L. I.

LUTTE CONTRE STUPÉFIANTS

40 quintaux de kif traité saisis

Plus de 40 quintaux de kif traité, dissimulés dans un semi-remorque, ont été saisis jeudi par une unité de l'Armée nationale populaire (ANP) au niveau de la route entre Tiaret et Laghouat, a indiqué vendredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Une unité de l'ANP relevant de la 4ème région militaire a réussi, le jeudi 10 octobre 2013 aux environs de 7h00 du matin, à saisir une quantité considérable de kif traité s'élevant à quarante (40) quintaux et quarante trois (43) kilogrammes", a précisé la même source, soulignant que cette quantité de drogue était "dissimulée dans une caisse minutieusement soudée à la structure d'un semi-remorque". L'opération fait suite à une patrouille de routine des éléments de l'ANP qui ont procédé au contrôle dudit semi-remorque au niveau de la route reliant la wilaya de Tiaret à la wilaya de Laghouat, plus précisément dans la région de Hassiène Edhib, sise à Aflou, a ajouté le communiqué. R.N.

FIN DES AFFRONTEMENTS

La sagesse a prévalu à LARBÂA NATH-IRATHEN

PAR LOUNES BOUGACI

Les affrontements ont pris fin en fin d'après-midi, jeudi dernier. C'est suite à une importante réunion ayant regroupé les représentants du village Zerazra (commune d'Irdjen) et ceux des habitants de LARBÂA NATH IRATHEN en présence des responsables de la wilaya que la situation a pu être enfin être maîtrisée, mettant ainsi un terme aux fâcheux et regrettables événements de jeudi dernier. Au cours de la réunion, les deux parties se sont réconciliées. Elles ont décidé d'un commun accord de lancer un appel au calme aux citoyens des deux localités. Un appel qui a été suivi à la lettre puisqu'aucun incident n'a été enregistré après la levée de cette séance. Pour rappel, suite à l'agression dont avaient fait l'objet des citoyens du village Azzouza, commune de

LARBÂA NATH IRATHEN, dimanche dernier, la colère est montée de plusieurs crans. Les habitants de LARBÂA NATH IRATHEN ont alors décidé d'organiser des actions de protestations contre cette agression et ce, pour la journée de vendredi dernier. Afin de désavouer les agressions dont sont victimes les habitants de la région à hauteur du barrage de Taksebt, sur la route reliant Tizi Ouzou à Irdjen, les citoyens ont observé une grève générale jeudi ainsi qu'une action de protestation consistant en la fermeture à la circulation de la RN 15, reliant LARBÂA NATH IRATHEN à la ville de Tizi Ouzou. Mais la tension n'a pas cessé de monter puisque des dizaines de citoyens de LARBÂA NATH IRATHEN n'ont pas pu contenir leur rage suite au décès de l'une des victimes de l'agression de dimanche dernier. Ils se sont dirigés alors vers le

quartier Zerzara où habitent les agresseurs. Et des affrontements violents s'en sont suivis. Ce qui a nécessité l'intervention des services de sécurité de lutte contre les émeutes. La nouvelle de ces incidents inédits dans les annales de la wilaya s'est propagée telle une traînée de poudre dans les quatre coins de la wilaya, jeudi. Des citoyens devant se rendre dans plusieurs localités comme Aïn El-Hammam, Irdjen, LARBÂA NATH-IRATHEN et même Azazga ont dû reporter leurs déplacements car de folles rumeurs n'ont pas cessé de circuler sur ce qui produisait en cette journée dans la région d'Irdjen. Finalement, la situation a pu être maîtrisée sans qu'il y ait de graves dérapages grâce à la sagesse de toutes les parties concernées.

L. B.

CONTRER L'EXTRÉMISME RELIGIEUX

Une banque de fatwas contre le salafisme

L'Algérie reste la cible des salafistes de tout poil. Les chaînes satellitaires arabes et l'Internet sont les moyens privilégiés pour déstabiliser le pays. En réaction, une banque de fatwas et des instructions aux imams ont été données pour contrer les prêches des fondamentalistes.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les fatwas en Algérie émanant des cercles dits « salafistes » défient actuellement les institutions religieuses de l'Etat. Certaines mosquées se voient embrigadées par des propagandistes wahabites en émettant des fatwas (avis religieux) sur tout évènement ou question d'ordre social, éthique et culturel avec des accents fanatiques qui peuvent nuire à l'intérêt général.

Face à cette situation, le ministère des Affaires religieuses et des wakfs a jugé utile « de créer une institution de la fatwa en Algérie » sous le patronage des pouvoirs publics. Cette initiative a été, rappelons-le, proposée en juin dernier lors d'une intervention du ministre au Sénat. « Nous avons proposé officiellement la création d'une institution dans ce domaine, un projet qui attend sa concrétisation » avait répondu dernièrement Bouabdallah Ghlemallah, qui a, précisé les axes de ce projet.

« Nous voulons que les hommes de religion et du savoir participent à concilier les Algériens avec leurs institutions et préserver celles-ci des effets destructeurs de l'activité parallèle qui gangrène la société et détruit les fondements de l'État ». Un tel danger est mis en exergue par des « officines parallèles » qui activent sous le joug de certains noms. C'est pour cette raison que le département de Ghlamallah prône actuellement une guerre sans merci contre « ceux qui prononcent des fatwas controversées qui sont des personnes indé-



pendantes des institutions officielles de la fatwa et leurs acolytes appartiennent à des institutions parallèles et n'ont pas d'influence sur les Algériens ». Comme pre-

mière réaction, le ministère des Affaires religieuses a pensé « recadrer les missions des imams » dans les prêches du vendredi. Ces derniers ont été instruits tout récem-

ment à « combattre les fatwas virtuelles » émanant de certaines chaînes satellitaires. Les directions des affaires religieuses dans toutes les wilayas ont également reçu l'aval du ministère pour « enquêter sur les réseaux suspects allant contre les prescriptions constitutionnelles de l'Islam ». Aussi, est-il indiqué que « désormais un travail d'approche sur le respect du rite malékite doit être consacré par les imams et universitaires spécialisés ». Sur ce front, le Haut conseil islamique est l'une des institutions officielles habilitées à émettre les fatwas sans y avoir été invité par le Président. Pourvue de cette prérogative, le HCI reste parfois silencieux sur l'ascension du fondamentalisme religieux, ce qui laisse l'extrémisme gagner d'avantage du terrain. En effet, il faut rappeler que la création d'un poste de Muphti de la République est restée lettre morte depuis au moins une dizaine d'années. Les pays arabes d'obédience sunnite ont depuis longtemps, chargé une personnalité du collège théologique de haut rang comme le muphti officiel de l'Etat. La seule démarche retenue actuellement est celle de créer une banque de fatwas qui d'ailleurs a été lancée récemment sur le site web. Le directeur chargé de l'orientation au ministère des Affaires religieuses, Yahia Derdouri, a fait remarquer sur le site web que « cette initiative est destinée à empêcher les fausses interprétations de la charia et des principes fondamentaux de l'Islam en général ».

F. A.

LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Plus de prérogatives pour la CTRF

PAR RAYAN NASSIM

La cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) se voit dotée de plus de prérogatives et de pouvoir pour stopper et dénoncer les transactions visant à financer le terrorisme. L'arsenal juridique de lutte contre le financement du terrorisme s'est renforcé par un décret exécutif relatif à la procédure d'identification, de localisation et de gel des fonds et autres biens, publié au dernier Journal officiel (JO). Le décret numéro 13-318 du 10 dhou el kaada 1434 correspondant au 16 septembre 2013, a pour objet, selon son premier article, de « fixer les modalités d'application de l'article 15 bis 1 de la loi n° 05-01 du 27 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 6

février 2005, modifiée et complétée, relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ». La Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), est chargée de « la mise en œuvre de la procédure d'identification, de localisation et de gel immédiat des fonds et autres biens des terroristes, organisations terroristes, personnes ou entités désignées au titre des sanctions financières ciblées liées au terrorisme et au financement du terrorisme », stipule l'article 2 du décret. La CTRF doit « communiquer les listes récapitulatives et leurs mises à jour établies par les organes spécialisés des Nations Unies, dès leur réception, aux assujettis et autorités compétentes », selon

l'article 3. Les assujettis doivent « identifier les fonds et les biens des personnes et entités inscrites sur les listes susvisées et communiquer immédiatement les résultats de leurs actions à la CTRF » et « surseoir immédiatement » à l'exécution de toute opération des personnes et entités inscrites sur les listes susvisées et la déclarer à la cellule », selon le même article. En vertu de l'article 4 du décret la CTRF « peut s'opposer, à titre conservatoire, pour une durée maximale de soixante-douze (72) heures, à l'exécution de toute opération des personnes et entités inscrites sur les listes susvisées ». Les listes des personnes sur lesquelles pèsent de fortes présomptions de terrorisme ou de financement de terrorisme sont « établies

par les institutions nationales concernées et transmises dans les mêmes formes, conformément à la législation en vigueur », est-il noté dans l'article 5. « Le gel et/ou la saisie de tout ou d'une partie des capitaux ainsi que leur produit, appartenant ou destinés à des terroristes ou à une organisation terroriste peut être ordonnée par le président du tribunal d'Alger, pour une durée d'un mois renouvelable », selon l'article 6 du décret. La décision de levée du gel ainsi que le retrait des listes récapitulatives et leurs mises à jour sont « communiqués par la CTRF, dès réception, aux assujettis et autorités compétentes visés », selon le dernier article du décret.

R. N.

TRAITEMENT DU CANCER

36 milliards DA prévus par la PCH en 2014

Le directeur général de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), Chérif Delih, a indiqué jeudi à Alger que le budget prévisionnel 2014 de la PCH pour le cancer s'élevait à plus de 36 milliards de dinars. M. Delih a affirmé dans une intervention à l'occasion d'une rencontre réunissant le ministère de la Santé et les directeurs du secteur de wilaya que l'enveloppe allouée au budget cancer de la PCH pour l'année 2014 s'élevait à plus de 36 milliards de dinars soulignant que le part de ces médicaments avait atteint au

mois de septembre 2013 plus de 19 milliards de dinars. Le budget de la PCH réservé aux produits d'oncologie médicale représentait au mois de septembre 2013, 48% du budget global de l'entreprise suivi des médicaments utilisés pour les maladies du sang (21%). Concernant le coût médicamenteux des maladies orphelines, M. Delih a indiqué que les besoins des hôpitaux s'élevaient à près de 5 milliards de dinars. Les besoins en médicaments destinés aux pathologies à pronostic vital sont estimés à plus de 608

millions de dinars alors que ceux destinés à gérer les situations de catastrophes naturelles s'élevaient à près de 2,5 milliards de dinars et des réactifs à plus de 50 millions de dinars. Les médicaments destinés aux programmes de santé préventifs atteindraient en 2014 plus de 1,7 milliard DA. M. Delih a affirmé dans le même cadre que le budget de la PCH avait augmenté passant de plus de 26 milliards de dinars en 2009 à plus de 48 milliards de dinars en 2012. Il a atteint au mois de

septembre 2013 plus de 37 milliards de dinars. Le même responsable a rappelé que les créances détenues par la PCH sur les hôpitaux s'élevaient à 16,7 milliards de dinars et que celles des banques sur l'entreprise étaient de 22 milliards de dinars affirmant que ce fait entravait les activités de la pharmacie qui a consenti des efforts « colossaux » pour assurer l'approvisionnement en médicaments jusqu'à 2016 grâce aux aides de l'Etat.

R. N.

TRI ET COLLECTE DES ORDURES

Les cités seront dotées de bennes en 2014

Plusieurs cités, villes et agglomérations à travers le pays seront dotées, à partir de 2014, de bennes pour le tri et la collecte d'ordures, avant leur transfert vers le centre d'enfouissement technique (CET), selon la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, Dalila Boudjemaa. Ces bennes qui servent à la collecte d'ordures, après leur tri, visent à faciliter la récupération des déchets recyclables, a déclaré la ministre à l'APS.

Pour la réussite de cette opération, Mme Boudjemaa a indiqué que les agents travaillant au niveau des CET bénéficieront de cycles de formation sur les techniques de tri des déchets recyclables. L'opération vise à préserver la propreté de l'environnement, des cités et des villes et à leur conférer un caractère urbain, adapté aux normes internationales. Revenant sur l'importance de recycler les déchets, car constituant une source qui contribue à la création d'emplois et à la réalisation du développement économique, la ministre a incité les jeunes à créer des micro-entreprises, en matière de recyclage des ordures. A cet effet, elle a rappelé les campagnes de nettoyage, menées en zone urbaine à travers le pays, notamment dans les wilayas d'Annaba, Sétif et Mostaganem, avec la participation du mouvement associatif, des citoyens et de jeunes bénévoles, en vue de leur inculquer la culture d'un environnement durable et les techniques de tri et de collecte.

Les opérations pilotes ont permis d'améliorer "le cadre de vie des citoyens, notamment au niveau des cités surpeuplées", a affirmé la ministre. Elle a



La récupération et le recyclage des ordures sont importants pour la protection de l'environnement.

ajouté que les cités de Bab Ezzouar connaîtront cette semaine une vaste campagne de nettoyage, à travers laquelle

il sera procédé à la collecte et au tri des ordures, avant leur transfert aux décharges. La ministre a, d'autre part, indiqué que

plusieurs cités de la capitale, à savoir Alger-Centre, Dely Ibrahim et El Achour ont connu "de vastes campagnes de nettoyage", insistant sur l'importance d'assurer la continuité de ces opérations pour améliorer le cadre de vie des citoyens. Mme Boudjemaa a, par ailleurs, rappelé un autre projet relatif à "la collecte de papiers et de cartons", précisant que cette opération a été lancée à Hussein Dey et Kouba qui ont été dotés d'une décharge spéciale cartons.

Ces déchets seront vendus aux entreprises industrielles pour leur recyclage et récupération.

La ministre a, en outre, indiqué la création de deux entreprises respectivement à Sétif et Tlemcen pour la récupération, le recyclage et la transformation de bouteilles en plastique et de fibres de polyester, utilisées dans l'industrie textile.

Elle a également évoqué le projet de récupération et de recyclage du verre, des batteries et des huiles utilisées, ainsi que les pneus de voitures.

R. N.

PROMOTION DU TRI SÉLECTIF

60% des déchets ménagers sont recyclables

Les déchets recyclables sont estimés actuellement à 60%, des 13,5 millions de tonnes de déchets ménagers produits annuellement au niveau national, a estimé la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement Dalila Boudjemaa. Le département de Boudjemaa qui met le cap sur la promotion et le développement du "tri sélectif" des déchets ménagers afin de pouvoir les exploiter dans le recyclage. Les déchets constituent une "richesse considérable" qui peut être exploitée, après recyclage, dans des activités industrielles dans le but de "soutenir l'économie nationale, créer une richesse durable et éradiquer le chômage". L'opération de valorisation des déchets s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de gestion des déchets qui a visé dans un premier temps l'éradication de plus de 3000 décharges anarchiques et leur remplacement par des centres d'enfouissement technique (CET).

Cette nouvelle politique de gestion des déchets domestiques vise à "opérer une

rupture réelle avec les anciennes méthodes de gestion" qui ont débouché sur "une anarchie en matière de collecte et de décharge des déchets générant des points noirs aux conséquences néfastes sur la santé du citoyen et l'environnement", a expliqué la première responsable du secteur.

La gestion des déchets reste toutefois, "difficile et complexe" dès lors qu'elle implique des "méthodes précises et des moyens appropriés", notamment pour ce qui est de la collecte, du traitement, du tri, du recyclage et d'enfouissement, a précisé la ministre. Les déchets domestiques sont en augmentation constante en raison de l'élargissement des activités socio-économiques, ce qui implique la contribution de tous à la préservation de la propreté de la ville et la maîtrise de la gestion des déchets.

112 centres d'enfouissement technique ont été réalisés jusqu'à présent dont 65 sont entrés en phase d'exploitation. La gestion de ces centres, a indiqué Mme Boudjemaa,

est confiée à des spécialistes, techniciens et agents en matière de gestion, de tri et de traitement des déchets.

La réalisation des CET intervient en fonction d'un cahier de charge, une fois les études d'impact sur l'environnement et la santé du citoyen finalisées. Selon la ministre, la pérennité des centres d'enfouissement technique dépend du "respect des critères en vigueur dans le monde et leur contrôle par la création, en leur sein, d'unités chargées du tri et du traitement des déchets".

Les agents quant à eux, sont tenus de procéder au tri des déchets recyclables qui nécessitent d'être coupés pour en réduire le poids avant d'être enfouis avec des méthodes modernes pour empêcher la propagation des mauvaises odeurs. C'est pour cette raison, a-t-elle ajouté, que les CET ont été dotés d'un pont-bascule pour le pesage des déchets, faisant remarquer que le traitement des déchets est très coûteux pour les autorités locales. Les CET ont été également dotés de "stations de traitement

des lixiviats des déchets et des gaz émanant de ces centres outre la réalisation d'autres stations pour le tri sélectif des déchets".

Pour ce qui est de la durée de vie des CET, la ministre a indiqué que cette durée dépasse les 15 ans, ajoutant que la "réalisation d'un centre d'enfouissement technique prend en compte des normes importantes et étudiées dans le cadre du cahier de charges".

Par ailleurs, Mme Boudjemaa a annoncé le lancement prochain d'un appel d'offre national pour la sélection des entreprises chargées du traitement des déchets selon leur type, ajoutant que plusieurs entreprises publiques à caractère industriel et commercial ont été réalisées pour gérer les CET.

La première responsable du secteur a mis en exergue l'importance de l'éducation environnementale, rappelant que 24.000 établissements éducatifs ont bénéficié d'ouvrages sur l'environnement.

R. N.

FERMETURE DÉFINITIVE EN DÉCEMBRE

Le CET de Ouled Fayet sera transformé en jardin public

Implanté dans une zone urbaine et agricole par excellence, le centre d'enfouissement technique (CET) de Ouled Fayet connaît de vastes opérations de réaménagement, en vue de sa transformation en jardin public qui viendra s'ajouter à l'espace des Grands Vents, a affirmé la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Mme Dalila Boudjemaa. Le CET de Ouled Fayet (catégorie 2) qui sera fermé définitivement en décembre prochain, après "l'arrêt des déchargements, fait actuellement l'objet de travaux de réaménagement d'envergure

visant à l'assainir", a déclaré la ministre. Les travaux d'aménagement en cours au niveau de ce centre qui sera fermé graduellement, consistent notamment en le tassement des ordures, le traitement des lixiviats, et la récupération des gaz dégagés, outre la préparation du site en recourant à des techniques modernes, a-t-elle souligné.

Les déchets des communes avoisinantes seront transférés vers le CET de Hamissi (Ouest d'Alger) ouvert récemment, et d'une capacité de 1600.000 tonnes/an. L'étude de fermeture et d'aménagement du CET de

Ouled Fayet a été réalisée par un bureau d'études spécialisé dans ce domaine. Pour ce qui est de l'élimination des émanations nauséabondes, Mme Boudjemaa a indiqué que "c'est une question de temps", précisant que "ces odeurs sont normales, eu égard aux travaux de réaménagement et de creusement au niveau du centre", appelant les riverains "à faire preuve de patience, le temps de sa transformation en jardin verdoyant".

La ministre a, en outre, relevé que les travaux d'aménagement de la décharge de Oued Smar (Est d'Alger), pour en faire un

jardin public muni de structures de loisirs et de détente sur une superficie de 200 ha, ont atteint un niveau d'avancement important.

La décharge qui a fait l'objet de plusieurs changements et transformations est désormais un grand chantier assaini des déchets, à l'origine des odeurs désagréables et nuisibles pour la santé. Les travaux se poursuivent pour couvrir cet espace, avant de passer à la plantation d'arbres et de végétations dans le cadre de sa transformation en jardin public.

R. N.

NOUVEAU RAPPORT DE LA BM SUR LA RÉGION MENA

“Les pays doivent améliorer le climat de l’investissement”

Un nouveau rapport de la Banque mondiale vient accabler davantage la mauvaise gestion économique dans les pays de la région Mena.

PAR RIAD EL HADI

Les pays de la région Mena *"courent le risque de se retrouver pris dans le piège des ressources, à moins de renforcer les institutions et d'améliorer le climat de l'investissement, en particulier la stabilité politique et acroéconomique"*, souligne le rapport. L'institution a indiqué, jeudi, que les troubles politiques persistants dans plusieurs pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena) avaient davantage compromis l'activité économique et les investissements qui étaient déjà affectés par l'absence de réformes économiques significatives.

Dans son rapport intitulé *"Mena : investir par des temps de troubles"*, la BM cite, notamment, les investissements directs étrangers (IDE), relevant que si au cours des années 2000, les flux des IDE en direction de la région ont suivi la tendance du reste du monde, il est à constater que la situation a changé au lendemain des bouleversements politiques qui ont traversé plusieurs pays de la région (Tunisie, Egypte, Libye...).

Alors que les IDE destinés au reste du monde ont augmenté après 2010, les flux vers Mena ont poursuivi leur mouvement baissier à mesure que s'exacerbaient les conditions économiques et politiques, note l'institution de Bretton Woods. Le rapport observe que les troubles politiques ont affecté le volume et la qualité des IDE et créé un biais des flux en faveur des industries extractives relativement

moins créatrices d'emplois, tout en contribuant à réduire les IDE de qualité en direction des industries de la transformation et des services à forte intensité de main-d'œuvre.

Mais pour l'économiste en chef à la BM pour la région Mena, Shanta Devarajan, les pays de la région ne peuvent pas se permettre de continuer de négliger les obstacles économiques de longue date qui existaient avant ces troubles politiques. L'absence de réformes économiques significatives couplée à l'instabilité politique et macroéconomique, en particulier dans les pays Mena en transition, *"contribuera à freiner le potentiel d'investissement et de croissance, non seulement à court terme mais également au cours des années à venir, à moins que des mesures correctrices ne soient prises"*, a-t-il estimé.

Pour sa part, la principale auteur du rapport, Elena Lanchovichina, a affirmé qu'en décourageant les investissements axés sur la recherche d'efficacité, *"les chocs préjudiciables à la stabilité politique accentuent la concentration des IDE dans les industries extractives et les secteurs non commerciaux, exacerbant un problème lié aux distorsions induites par l'action publique et à l'emprise politique"* qui datent d'avant les bouleversements politiques de 2011.

Selon les auteurs du rapport, les pays de la région Mena *"courent le risque de se retrouver pris dans le piège des ressources, à moins de renforcer les insti-*



tutions et d'améliorer le climat de l'investissement, en particulier la stabilité politique et macroéconomique".

Pour M. Devarajan, la solution à la création d'emplois et à la transformation structurelle dans la région passe nécessairement par la protection de l'Etat de droit et des droits de propriété, ainsi que par l'engagement dans des politiques stables et transparentes.

L'autre priorité sur laquelle insiste également la BM pour les pays du Mena a trait aux réformes concernant les problèmes qui existent de longue date, notamment les lois appliquées de manière discrétionnaire et inégale, les faveurs faites aux entreprises privilégiées, la qualité de l'éducation et de la formation, le renforcement des compétences et le mauvais fonctionnement des marchés. **R. E.**

RELANCE ÉCONOMIQUE

Le CPA, la CAAR et Cosider bientôt en bourse

Le ministre délégué auprès du ministre des Finances chargé du Budget, Mohamed Djellab, a affirmé, jeudi à Alger, qu'un train de mesures d'ordre législatif, organisationnel et fiscal, destiné au soutien à l'entreprise pour une meilleure dynamisation du développement économique national, connaîtra prochainement des *"avancées importantes"*.

Selon ce responsable, ces avancées toucheront, notamment, l'élargissement des entreprises cotées en Bourse par l'introduction prochaine de grandes entreprises à l'instar du CPA, Mobilis, la CAAR et

Cosider. Cette introduction en Bourse *"aura un impact très important en matière de développement du marché financier par le poids de ces sociétés et par la dynamique qu'elles impulseront au marché financier et permettra d'offrir de*

nouveaux produits d'épargne et d'investissement aux clients", a-t-il souligné lors de la tripartite qui a regroupé le gouvernement avec le patronat et le syndicat. Le ministre a annoncé également la modernisation des systèmes fiscal et budgétaire afin *"d'améliorer l'efficacité de l'économie nationale"*, et *"l'assouplissement dans un*

espace sécurisé et conforme aux intérêts de l'économie nationale de l'utilisation du Credoc dans le commerce extérieur". Les nouvelles mesures portent, en outre, sur l'intervention des autres

banques publiques dans l'accompagnement des activités connexes à l'activité agricole et la mise en œuvre de nouvelles mesures fiscales et législatives destinées à la protection de la production nationale pour *"une meilleure régulation du marché"*.

M. Djellab a indiqué également qu'une évolution du rôle du Fonds national d'investissement (FNI) dans l'accompagne-

ment des investissements issus du partenariat public-privé est en cours d'étude. Le ministre chargé du Budget a annoncé, par ailleurs, *"un développement plus fort du maillage du réseau bancaire"* en terme de couverture du territoire national et ce, a-t-il précisé, *"par des dispositions légales"*. L'Algérie se positionne à la première place dans le pourtour méditerranéen en matière de pression fiscale, dont le taux est de 20% alors qu'il est de 23% au Maroc, 22% en Tunisie et de 24 à 44% dans le reste des pays de la région, s'est-il encore félicité.

R. E.

LIGNE AÉRIENNE ALGER-VIENNE

L'accord finalisé

L'Algérie et l'Autriche ont finalisé un accord pour l'ouverture d'une ligne aérienne directe entre Alger et Vienne, a annoncé, jeudi, le ministre des Transports, Amar Ghoul. La nouvelle ligne aérienne Alger-Vienne avec une fréquence de trois vols directs par semaine sera assurée par la compagnie nationale Air Algérie, a précisé Ghoul lors d'une audience accordée à l'ambassadrice d'Autriche en Algérie, Aloisia Worgetter,

selon un communiqué du ministère. *"La signature de cet accord interviendra au lendemain de l'Aïd el-Adha"*, a ajouté la même source. Les deux parties ont, par ailleurs, évoqué les différents domaines de la coopération bilatérales dans le secteur du transport aérien et ferroviaire afin de *"parvenir à un véritable partenariat qui prend en compte les aspects liés non seulement aux équipements mais aussi à la maintenance, à la formation et au transfert*

de savoir-faire", souligne le communiqué. M. Ghoul a insisté, à cette occasion, sur *"la nécessité pour les entreprises autrichiennes de rechercher des joint-ventures en matière de formation, de maintenance, de modernisation des équipements"*.

Il a également annoncé la mise en place d'une commission de suivi des projets en cours de réalisation pour une meilleure prise en charge des contraintes et des lenteurs administratives, tout en affichant

sa disponibilité pour faciliter les investissements autrichiens dans le cadre du partenariat. *"Les entreprises autrichiennes ont une expérience et un savoir-faire qui intéressent les entreprises algériennes, notamment dans la signalisation et la communication dans le domaine ferroviaire, et l'Algérie développe un vaste programme de réalisation d'un important réseau de chemins de fer"*, ajoute-t-on. **R. E.**

MEDEA

Nettoyage des berges du barrage de Ladrat

Une opération de nettoyage et de récupération de déchets domestiques, abandonnés par des randonneurs et des visiteurs sur les berges du barrage de Ladrat, dans la commune de Sidi-Naâmane, à 50 km à l'est de Médéa, a été menée, dimanche dernier, par des membres du club Delphine des sports subaquatiques de Médéa, a-t-on appris auprès de son président.

Cette action de bénévolat vise, selon le président du club Delphine, Noureddine Berkia, "à la protection des plans d'eau de la région, outre la sensibilisation des amateurs de sports aquatiques et de pêche récréative sur l'intérêt à préserver ces sites et à inciter les citoyens à contribuer à cet effort".

De nombreux amateurs de pêche récréative, issus de différentes régions du centre du pays, ont pris part à cette opération que les initiateurs espèrent renouveler périodiquement pour éviter la dégradation de ce plan d'eau, l'un des plus importants de la région.

Un concours de pêche à la ligne et de nage libre, suivi d'un exercice de simulation de sauvetage ont été organisés en marge de cette action de bénévolat qui a permis, en l'espace d'une journée, de joindre l'utile à l'agréable.

CHLEF

51 projets d'investissements approuvés

Cinquante et un dossiers d'investissement ont été approuvés par le comité d'assistance à la localisation des projets d'investissement et de la régulation du foncier (Calpiref) depuis le début de l'année 2013 dans la wilaya de Chlef, a indiqué la Direction de la petite et moyenne entreprise (PME).

Ces dossiers font partie de 665 dossiers déposés auprès du Calpiref, a indiqué la même source, précisant que les projets retenus concernent, notamment, les activités de services avec 27 projets, l'industrie avec 20 projets, la fabrication de matériaux de construction avec 2 projets et deux autres projets pour des activités diverses. Le montant de l'investissement consacré à la réalisation de ces projets s'élève à près de 31 milliards de dinars, selon les estimations du service du Calpiref, qui fait état d'une superficie totale de 37 ha destinée à la réalisation de ces investissements.

La concrétisation de ces projets d'investissement générera un total 3.585 emplois, selon les prévisions.

M'SILA

Logement promotionnel aidé

Le nombre de logements promotionnels aidés (LPA) "augmentera substantiellement" à l'horizon 2014 dans la wilaya de M'sila, ont indiqué les services de la wilaya. Le nombre de ce segment de l'habitat, de 2.983 unités inscrites à l'indicatif de cette wilaya, venu en remplacement du LSP (logement social participatif) sera porté à 12.200 unités après le parachèvement du programme quinquennal actuel.

Le LPA suscite un engouement, jamais démenti dans la wilaya de M'sila, notamment auprès de la catégorie des fonctionnaires, selon la même source qui a fait savoir que le nombre de demandeurs qui était de 200 en 1999 a atteint les 4.000 candidats.

La généralisation de réalisation de ce segment de l'habitat dans l'ensemble des communes de M'sila, la disponibilité et le savoir-faire des entreprises de réalisation spécialisées, figurent parmi les facteurs ayant favorisé cet accroissement du nombre de LPA octroyés à cette wilaya.

APS

BOUMERDES, RÉALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS

Attribution de 4.400 unités avant fin 2013

Dans la wilaya de Boumerdès, plus de 4.400 logements publics locatifs (LPL) seront attribués d'ici à fin 2013, a indiqué, lundi dernier, le wali.

PAR BOUZIANE MEHDI

En marge de l'inauguration d'un salon sur l'habitat, organisé à l'occasion de la Journée arabe du logement, Kamel Abbas, wali de Boumerdès, a précisé dans une déclaration que "les commissions de daira chargées de l'attribution de ces logements sont actuellement à pied-d'oeuvre en vue de parachever leur tâche, afin de rendre publiques les listes des bénéficiaires". Signalant le parachèvement de l'opération d'"attribution de 2.240 unités à travers 22 communes, à fin septembre dernier", le premier responsable de la wilaya a fait savoir que les logements à attribuer sont implantés dans 21 localités de la wilaya, dont Boumerdès, Khemis El-Khechna, Bordj Ménéaël, Boudouaou et Dellys, a indiqué l'APS.

Par ailleurs, M. Abbas a fait cas de la réalisation en cours de plus de 22.000 LPL, dont la "réception est susceptible de cou-



vrir une grande partie de la demande de logements exprimée dans la wilaya", a-t-il soutenu. Au titre de son programme sectoriel 2012-2013, la wilaya a, en outre, été destinataire d'un programme supplémentaire de 8.000 logements AADL.

La wilaya a, par ailleurs, enregistré la concrétisation, à ce jour, de 4.000 aides à la construction rurale sur un total de 11.000 unités attribuées à la région, également

bénéficiaire de 7.000 logements participatifs et 4.000 logements promotionnels publics, a souligné l'APS.

Avec la concrétisation de près de 18.000 logements (toutes formules confondues) entre 2005 et 2010, le rythme de réalisation des logements a connu un bond qualitatif ces dernières années à Boumerdès.

B. M.

EL-BAYADH, RÉALISATION D'UNE CIMENTERIE ET D'UNE ENTREPRISE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Gica, maître d'ouvrage

Les projets d'une cimenterie à Labiodh Sidi Cheikh et d'une entreprise de fabrication de matériaux de construction à El-Bayadh ont été octroyés au groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), a indiqué le wali d'El-Bayadh.

L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat visant à promouvoir l'investissement public contribuant à la valorisation et l'exploitation des potentialités de la wilaya et à la création d'emplois au profit des jeunes de la région, a précisé Mohamed Laïd Khelfi, lors d'une journée

d'information sur les mécanismes d'investissements. Une enveloppe de près de 200 millions de dollars US sera injectée pour le projet de cimenterie dans la commune de Labiodh Sidi Cheikh (110 km d'El-Bayadh), d'une capacité de production d'un million de tonnes/an, a indiqué, à l'APS, le directeur du secteur de la PME et de la promotion de l'investissement de la wilaya, Mustapha Khechba.

Le projet en question générera plus de 800 emplois, a ajouté le wali avant de signaler que le projet d'entreprise de fabrication de

matériaux de construction d'El-Bayadh offrira 300 emplois directs.

Les deux projets sont susceptibles de couvrir en ciment et en divers matériaux de construction les besoins du marché local et de wilayas voisines, selon le responsable. Le comité d'assistance à la localisation et la promotion de l'investissement et la régulation foncière (Calpiref) de la wilaya d'El-Bayadh, a avalisé cette année 63 projets d'investissement susceptibles de générer 2.600 emplois.

APS

TISSEMSILT, ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER

Fin des travaux d'aménagement

Les travaux d'aménagement de l'établissement public hospitalier (EPH) de la ville de Tissemsilt seront bientôt achevés, a indiqué la Direction de la santé et de la population de la wilaya.

Cette opération d'aménagement, qui a touché tous les services qui accusaient un état de dégradation et de vétusté avancé, a concerné des travaux de plomberie, d'entretien de l'éclairage et de la climatisation et de rénovation des réseaux d'électricité, d'alimentation en eau potable et d'assainissement. Dans la dernière étape, les

services de gynécologie obstétrique, de pédiatrie, de maladies infectieuses et des urgences ont bénéficié des travaux de cette opération d'aménagement, a précisé la Direction de la santé et de la population de la wilaya. Le secteur de la santé a bénéficié, dans la wilaya au titre de l'exercice en cours, d'une enveloppe de l'ordre de 111 millions de dinars pour l'aménagement des trois EPH de la wilaya. Il est attendu, en fin d'année en cours, le lancement des travaux d'aménagement des EPH de Theniet El-Had et Bordj Bounaâma.

À la fin de ces travaux prévue à la mi-2014, il sera procédé à l'équipement de ces hôpitaux en matériel médical moderne dans le cadre des efforts visant à améliorer la qualité des prestations. Une enveloppe de 45 millions de dinars a été également allouée à l'aménagement de polycliniques, dont celles des communes de Ouled Bessam, Lazharia, Ammari et Layoune. Cette opération est prévue au début de l'année prochaine, a annoncé la Direction de la santé et de la population de la wilaya.

APS

RELIZANE

Lutte contre l'informel

Plus de 663 locaux à usage commercial ont été attribués à leurs bénéficiaires à travers la wilaya de Relizane depuis le début de cette année dans le cadre de la lutte contre l'informel, selon la Direction du commerce. Sur ce total, 280 locaux sont situés au chef-lieu de wilaya au niveau de la nouvelle ville Benadda-Benaouda destinés à la vente de

textiles, à haï Complexe pour les fruits et légumes et haï Aissat-Idir. Des vendeurs activant dans l'informel ont bénéficié également à Oued Rhiou, la deuxième plus grande ville de la wilaya, d'arrêts pour exploiter 288 locaux au niveau des marchés de haï El-Wi'am, Bekoudia-Maâmar et au boulevard Boudalia. Il est prévu l'attribution, à l'avenir, de 100

autres locaux à usage commercial à Relizane et Oued Rhiou (les travaux de réalisation sont achevés), en plus de 76 locaux dans deux espaces. A noter que 1.200 vendeurs ont déjà bénéficié de locaux commerciaux au niveau de la wilaya dans le cadre de la lutte contre le commerce informel.

APS

CONSTANTINE, OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE

Livraison de 3.000 logements publics locatifs à fin 2013

A la fin de l'année 2013, un quota de 3.000 logements publics locatif (LPL) sera livré à Constantine, a indiqué, à l'APS, le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Abdelghani Dib.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les services de l'OPGI suivent de "très près" les chantiers de construction des logements afin qu'ils puissent être réceptionnés dans les délais impartis, a ajouté le même responsable, qui a également fait savoir qu'en plus des 23.000 logements, tous segments confondus, actuellement en cours de réalisation dans la wilaya, l'OPGI s'apprête à lancer un "imposant programme" totalisant 28.000 unités réparties sur les douze communes de la wilaya.

A ce propos, il a précisé que le nouveau programme de logements à lancer comprend les 20.000 unités inscrites dans le cadre du programme complémentaire accordé à la wilaya par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors de la visite de travail et d'inspection qu'il avait effectuée en février dernier.

Une partie de la réalisation du programme sera confiée à des entreprises de bâtiment



créées dans le cadre des différents dispositifs de soutien à l'emploi, a précisé, à l'APS, le directeur de l'OPGI.

Avec la réception, la fin de l'année, de 3.000 LPL, la wilaya de Constantine aura entamé une nouvelle étape en matière de satisfaction de la demande sur le logement social après avoir consacré l'essentiel des efforts au programme d'éradication des bidonvilles et des habitations précaires.

Dans la wilaya de Constantine, sur les 10.000 familles résidant dans des bidonvilles et concernées par le programme de relogement, plus de 8.000 ont déjà été transférées vers des appartements neufs entre 2012 et 2013, ainsi la wilaya ambitionne de tourner définitivement la page de l'habitat précaire, au chef-lieu de wilaya, d'ici à la fin de l'année en cours.

B. M.

NAAMA, DIRECTION LOCALE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

Augmentation du nombre d'artisans

Le nombre d'artisans dans la wilaya de Naâma a connu une augmentation de plus de 30% ces deux dernières années, à la faveur des programmes de soutien mis en place par l'Etat pour le développement des activités artisanales, a indiqué la Direction locale du tourisme et de l'artisanat (DTA).

Selon les statistiques de la Chambre de l'artisanat et des métiers, la wilaya de Naâma recense actuellement 1.307 artisans, dont 288 artisans inscrits ces deux dernières années, a précisé le DTA, Mohamed Bensaoud.

Ces artisans activent dans les services (719 artisans), la production des matériaux (237), les métiers d'art (136), en plus d'une entreprise versée également dans l'artisanat, a-t-il ajouté.

Le secteur de l'artisanat a également connu un large engouement des jeunes et de la femme rurale, encouragés par les mesures incitatives préconisées par le fonds national de soutien et de promotion des activités de l'artisanat.

Ce fonds a octroyé, entre 2005 et 2007, des subventions à 87 artisans de la wilaya, a fait savoir le même responsable.

Selon M.Bensaoud, ces actions de développement des activités artisanales seront consolidées par l'attribution de 44 unités d'équipements de promotion des activités artisanales, répondant à la vocation pastorale de la région, notamment le tissage traditionnel, dont la production de la "kachabia" et du "burnous" et la tapisserie. Quelque 616 artisans, versés dans les services, ont bénéficié de locaux pro-

fessionnels leur ayant permis de poursuivre et de préserver les métiers d'artisanat et de promouvoir l'emploi, a ajouté le même responsable. Le secteur de l'artisanat s'est renforcé de plusieurs structures, dont une maison de l'artisanat à Naâma et un centre d'homologation des capacités professionnelles, des structures susceptibles de contribuer à la promotion du produit artisanal, le perfectionnement de la gestion et la préservation des métiers en voie de disparition. Ces structures sont appelées également à développer les volets de l'exposition et de la commercialisation des produits de l'artisanat, ainsi que le renforcement de la formation et du développement des capacités des ressources humaines, a estimé le DTA de Naâma.

APS

SOUK-AHRAS, COOPÉRATIVE DE CÉRÉALES ET DES LÉGUMES SECS

Distribution de 120.000 quintaux de semis

La distribution de 120.000 quintaux de semences de céréales pour la campagne labours-semailles engagée ébut d'octobre à Souk-Ahras se poursuit dans les structures de la Coopérative de céréales et des légumes secs (CCLS), a indiqué, lundi dernier, le directeur de l'organisme.

Cette quantité de semis à distribuer "pourrait être dépassée" au regard de la bonne pluviométrie ayant accompagné le lancement de la campagne, a estimé Abdelhamid Ayache, soulignant qu'un "stock de réserve" de 20.000 quintaux est

disponible.

Vingt quintaux d'engrais phosphatés sont également mis à la disposition des céréaliculteurs pour cette campagne qui cible une surface totale de 134.000 hectares, dont 63.300 hectares consacrés au blé dur, 33.200 hectares au blé tendre, 32.500 hectares à l'orge et 5.000 hectares à l'avoine.

Selon le responsable de la CCLS, la moitié de la surface emblavée a été affectée par la sécheresse, la saison dernière, durant laquelle la récolte obtenue avait atteint un de ses plus bas niveaux avec

472.000 quintaux contre 750.000 la saison précédente.

Les superficies céréalières du sud de la wilaya de Souk-Ahras, situées autour des localités de Sidi Fradj, Taoura, Dréa, M'daourouch, Oum Laâdhaim et Targalt avaient été sinistrées de 80% à 100%, contrairement aux champs des communes de Tifech, Hechachena, Zaârourira, Merahna et Heddada qui ont été épargnés et donné des rendements moyens à l'hectare oscillant entre 50 et 60 quintaux.

APS

TEBESSA

Relance de l'auto-construction

Au total, 8.700 lots de terrains à bâtir ont été délimités dans différentes localités de la wilaya de Tébessa, dans le cadre de la relance de l'auto-construction, selon les services de la wilaya.

Ces nouveaux lotissements devant être prochainement viabilisés, situés dans des zones urbaines, seront attribués par les antennes de l'agence foncière de la wilaya à raison de 200 à 300 m2 par lot, selon la même source qui a rappelé que les mesures relatives au raccordement de ces lotissements aux réseaux d'eau potable et d'assainissement, ainsi qu'à la réalisation des travaux de voirie (chaussées et trottoirs) ont été arrêtées.

Par ailleurs, un montant de 177 millions de dinars a été mobilisé, au titre de l'exercice en cours, en vue de la réhabilitation et l'aménagement de plusieurs cités urbaines du chef-lieu de wilaya, ont fait savoir, de leur côté, les responsables de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Les travaux projetés dans ce cadre consistent, notamment, à rénover l'étanchéité, à renforcer l'éclairage public et à nettoyer les vides sanitaires. La wilaya de Tébessa a bénéficié au titre des programmes d'amélioration urbaine pour les années 2012 et 2013, de l'inscription, dans différentes communes, de 309 opérations pour un montant proche de 900 millions de dinars, a indiqué la Direction locale de l'urbanisme et de la construction (Duc).

Ces opérations ont touché 380.000 habitants représentant plus de 60% de total de la population de la wilaya.

EL-TARF

Campagne labours-semailles

Une superficie de 19.000 hectares sera ensemencée dans la wilaya d'El-Tarf lors de la campagne labours-semailles de la saison agricole 2013-2014 dont la préparation bat son plein, a indiqué, à l'APS, le directeur des services agricoles (DSA), Yacine Kourd.

Selon le responsable, la wilaya d'El-Tarf table sur une récolte de 374.000 quintaux, toutes variétés de céréales confondues, sur une surface de 14.000 hectares pour le blé dur, 2.000 hectares pour le blé tendre et 3.000 hectares pour l'orge.

Les communes de Cheffia, de Bouhadjar, de Ben M'hidi et de Besbès sont celles qui présentent les meilleures potentialités en matière de céréaliculture, a ajouté M. Kourd, précisant que certains agriculteurs, encouragés par les dernières pluies, ont débuté précocement les semailles dans certaines zones. Une cellule de suivi de la campagne labours-semailles, dont le démarrage officiel est prévu pour le 1er octobre prochain, a été installée, a également indiqué le directeur des services agricoles, rappelant que la wilaya d'El-Tarf a enregistré, au terme des moissons de la saison 2012-2013, une production "record" de céréales (300.000 quintaux sur une superficie de 17.000 hectares).

OUARGLA

Direction locale des services agricoles

Plusieurs opérations visant à appuyer l'activité agricole sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Ouargla, a indiqué la Direction locale des services agricoles (DSA).

Parmi ces opérations, figure un projet de remplacement d'un total de 37 forages d'irrigation agricole à travers plusieurs communes de la wilaya, dont 13 sont achevés ou en cours d'achèvement et 6 autres en phase d'études techniques. Une autre opération inscrite dans le cadre de programme de Fonds spécial de développement des régions du Sud consiste en le curage d'un linéaire de 46 km de drains d'évacuation des surplus d'eau à travers la wilaya. Cette opération est répartie entre cinq communes, à savoir Aïn El-Beïda, Tebesbest, Nezla, Blidet-Amor et Zaouia El-Abidia.

D'autres travaux projetés par le secteur et en cours d'exécution portent sur la réalisation de pistes d'accès agricoles, l'électrification et l'équipement de 80 puits d'irrigation à travers la wilaya, a indiqué la DSA.

ISRAËL

Croisade de Netanyahu contre l'Iran

Le Premier ministre israélien a donné, jeudi 10 octobre, une série d'interviews à la presse européenne, à quatre jours de la rencontre de Genève qui réunira le groupe des 5+1 (les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, plus l'Allemagne) et l'Iran pour des négociations sur le nucléaire.

Benyamin Netanyahu n'abandonne pas. Après son discours à l'Onu, sa rencontre avec Barack Obama et ses interviews à la presse américaine, il s'adresse à présent aux Européens.

Six médias ont été choisis, français, britanniques et allemands, correspondant aux trois pays d'Europe qui figurent dans le groupe des 5+1 (les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'Onu - États-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie et Chine - plus l'Allemagne) qui va négocier à partir de lundi avec l'Iran sur le dossier du nucléaire. Sur la chaîne France 24, Benyamin Netanyahu a appelé Paris à ne pas répéter l'erreur historique de se faire avoir par la ruse du régime nazi. La France ne doit pas se laisser berner par les sourires du nouveau dirigeant de Téhéran. Au quotidien allemand Faz, le Premier ministre israélien affirme qu'une absence d'accord serait préférable à un mauvais accord. Benyamin Netanyahu continue donc sa croisade contre l'Iran qu'il considère être la principale menace contre son pays. Mais il apparaît bien seul dans ce combat, alors que la communauté internationale, et notamment les États-Unis, sont en train de tendre la main au régime de Téhéran.

MAROC

Un nouveau gouvernement de coalition dirigé par le PJD

Le roi Mohammed VI du Maroc a nommé jeudi après-midi le nouveau gouvernement de coalition dirigé par Abdelilah Benkirane, secrétaire général du Parti justice et développement (PJD, islamiste), a-t-on annoncé de source officielle. Ce nouveau gouvernement est marqué notamment par le départ de Saad Dine El Otmani (PJD) du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération et son remplacement par Salaheddine Mezouar, président du Rassemblement national des indépendants (RNI, 52 députés) et nouveau membre de la coalition gouvernementale suite à la démission, en juillet dernier de cinq ministres du Parti Istiqlal (PI). Il est également marqué par le changement à la tête du ministère de l'Intérieur avec la nomination Mohamed Hassad (sans appartenance politique) à la place de Mohand Laensar, président du Mouvement populaire (MP, libéral 32 députés) désigné ministre de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire.

Agences

QATAR, SITUATION ALARMANTE DES TRAVAILLEURS MIGRANTS

Doha montrée du doigt

La délégation a, également, recommandé que l'on cesse de retenir les passeports des travailleurs étrangers et que soit supprimé le système de parrainage par un national.

Le sévère constat établi par une délégation de la Fédération internationale du bâtiment et du bois sanctionne une mission, chahutée, de quatre jours, pendant laquelle les délégués n'ont pu accéder librement à certains des immenses chantiers du pays. Ils ont pu toutefois rencontrer des travailleurs originaires d'Inde, du Népal, du Bangladesh et des Philippines, dont certains se sont plaints du manque de soins médicaux ou de l'impossibilité d'avoir recours aux tribunaux en cas de litige avec l'employeur.

Les autorités du Qatar ont affirmé être prêtes à « relever les défis » posés par la condition de ces travailleurs.

Dans un communiqué lu au cours d'une conférence de presse, la délégation syndicale a souligné que « des mesures vigoureuses sont nécessaires maintenant, et non pas à l'avenir », pour améliorer les conditions de ces travailleurs. Elle a estimé que les législations du travail du Qatar ne comportaient pas de « principes bien définis, ne sont pas au niveau des standards internationaux et n'incluent pas le droit des travailleurs à se syndiquer ».

La délégation a en outre souligné que les réformes proposées pendant la mission par les autorités ne mentionnent aucune « urgence » à l'amélioration de la situation des travailleurs migrants.

La mission, décidée de longue date, est arrivée au Qatar après la parution d'articles de presse dénonçant l'exploitation de la main d'œuvre étrangère dans le pays. Le quotidien britannique *The Guardian* a révélé que 44 ouvriers népalais étaient morts sur les chantiers du Qatar, ce qu'ont démenti les autorités de Doha.

La délégation a relevé une situation satisfaisante sur de gros chantiers et indiqué que les abus émanent souvent de sous-traitants.

Les délégués ont estimé que les mesures envisagées par les autorités étaient insuffisantes et recommandé que le Qatar intègre dans sa législation les règles de



l'Organisation internationale du travail ainsi qu'un système fort d'inspection.

La délégation a également recommandé que l'on cesse de retenir les passeports des travailleurs étrangers et que soit supprimé le système de parrainage de tout étranger par un national qui ouvre la porte à de nombreux abus.

Elle a d'autre part souligné qu'il fallait interdire aux agences de recrutement de monnayer leurs services, faire en sorte que les contrats de travail soient rédigés dans la langue de ces travailleurs et établir un système pour résoudre les conflits de travail.

Des changements immédiats pour les ouvriers du Qatar : c'est ce que demande la délégation syndicale internationale. Trois jours de visites compliquées, les accès aux chantiers leur ont souvent été refusés. Des contacts avec les ouvriers ont quand même pu avoir lieu.

Les délégués syndicaux ont dû se confronter à de nombreux obstacles sur place : chantiers inaccessibles, rendez-vous reportés ou annulés avec les autorités qatariennes. Les syndicalistes ont parfois usé de méthodes peu conventionnelles au Qatar.

Il a fallu également forcer un peu le destin pour rencontrer des ouvriers. La délégation s'est rendue en soirée, sans les autorités, dans la zone industrielle de Doha, voir les logements de certains migrants.

Les syndicalistes espèrent revenir dans un an. En attendant, ils exigent au moins une chose du Qatar : la création d'un syndicat des travailleurs. Lors d'une conférence de presse qui a immédiatement suivi celle de la délégation internationale, le comité qatarien des droits humains a répondu : « Un embryon d'organisation syndicale est en cours de constitution au Qatar ».

Agences

TROUBLES EN LIBYE

Impuissance de l'État

L'enlèvement, jeudi, du Premier ministre libyen par des ex-rebelles met en évidence l'impuissance de l'État face à de multiples groupes armés, pourtant censés opérer sous les ordres des autorités libyennes. Ali Zeidan a été enlevé dans son hôtel à Tripoli, où il résidait depuis plusieurs mois pour des raisons de sécurité.

Ses gardes du corps, qui semblent avoir été surpris par l'assaut, sont à l'image des forces de sécurité libyennes : indisciplinés et mal formés. L'armée nationale étant toujours en cours de construction, ce sont les milices, aguerries par leurs combats contre les forces du dictateur déchu Mouammar Kadhafi, en 2011, qui sont montées en puissance, profitant du vide sécuritaire après la chute du régime kadhafiste. Après l'effondrement de l'ancien

régime, qui a entraîné dans sa chute toutes les institutions, les autorités de transition ont confié aux ex-rebelles le contrôle des frontières, des prisons et des installations stratégiques du pays, donnant à ces milices une légitimité et un sentiment d'impunité.

Les autorités ont distribué par ailleurs à tour de bras différents avantages et primes à ces groupes de combattants qui ont hérité d'un important arsenal militaire à l'issue du conflit de 2011. Les milices profitent également de leurs positions pour contrôler la contrebande et se livrer à du racket.

Ces groupes, aux idéologies et motivations diverses, refusent obstinément de déposer les armes, malgré les différents plans d'intégration dans les institutions de l'État, notamment les organes de sécurité,

proposés par le gouvernement. En mars dernier, le Congrès général national avait ordonné l'évacuation des groupes armés en dehors de Tripoli. Mais cet ordre n'a jamais été mis à exécution. Encouragées par l'incapacité des autorités à reconstruire une armée et une police professionnelles, ces milices imposent leurs volontés par les armes. Elles ont par exemple assiégé trois ministères en avril pour faire adopter une loi excluant du pouvoir les anciens collaborateurs du régime de Kadhafi.

Les autorités sont tiraillées par des choix difficiles : recourir à la force au risque d'envenimer une situation instable, ou négocier, ce qui pourrait donner des signes de faiblesse de l'État.

Agences

MONDIAL-2014, BARRAGES ALLER, BURKINA-FASO-ALGÉRIE AUJOURD'HUI À 17H

La qualification se joue à Ouagadougou



La sélection algérienne de football, affrontera aujourd'hui à partir de 17h, au stade 4-Août à Ouagadougou son homologue de Burkina-Faso, avec l'objectif de prendre une sérieuse option sur la qualification au mondial 2014 au Brésil.

Page 12



LA FIFA PARLE DE L'ENFANT DE MEKLA

Belkalem, le bon soldat des Fennecs

"Je fais mes choix beaucoup en fonction de l'équipe nationale", confie Essaïd Belkalem au micro de FIFA.com. "Les supporters algériens comptent beaucoup sur nous, alors on essaye de tout donner."

Page 14

MONDIAL-2014, BARRAGES ALLER, BURKINA-FASO-ALGÉRIE AUJOURD'HUI À 17H

La qualification se joue à Ouagadougou

La sélection algérienne de football, affrontera aujourd'hui à partir de 17h, au stade 4-Août à Ouagadougou son homologue de Burkina-Faso, avec l'objectif de prendre une sérieuse option sur la qualification au Mondial 2014 au Brésil.

PAR MOURAD SALHI

La confrontation face aux Etalons qui entre dans le cadre des barrages qualificatifs pour la phase finale de la Coupe du monde 2014, au Brésil, s'annonce palpitante et indécise. Les coéquipiers du capitaine Madjid Bouguerra affichent une grande volonté pour aller chercher la qualification sur les terres burkinabés. C'est vrai que l'espoir est toujours permis, mais les choses ne s'annoncent pas aussi facile pour les Algériens. "Se qualifier à la prochaine coupe du monde est aussi un défi personnel, car je veux tant prendre part à cette compétition d'envergure pour la première fois de ma carrière. J'aurais pu aspirer à réaliser ce rêve en 2010 quand j'avais conduit la Côte d'Ivoire au Mondial sud-africain. Hélas, j'étais évincé de mon poste quelques mois avant le début de cette épreuve", avait déclaré le technicien bosnien lors de son dernier point de presse. Le sélectionneur Vahid Halilhodzic voit ce rendez-vous qu'abritera Ouagadougou d'une extrême difficulté, et que les joueurs doivent être vigilants. "Certes, nous avons évité des équipes comme le Sénégal, le Cameroun et surtout l'Egypte, mais il ne faut pas s'enflammer. L'Algérie et le Burkina-Faso par-



tent à chance égale. Nous aurons besoin de beaucoup de sérieux et surtout être vigilant sur les deux confrontations", a déclaré dernièrement Halilhodzic sur les ondes de la radio nationale. Malgré ces difficultés, le premier responsable à la barre technique des Verts reste optimiste pour passer l'écueil des Burkinabés. "Le fait de jouer le match retour chez nous est un avantage, mais cela ne devrait pas nous faire perdre notre concentration", a-t-il dit. Ce rendez-vous s'annonce donc

d'une extrême difficulté pour les deux équipes. La sélection algérienne qui évoluera en dehors de ses bases, aura en face une équipe burkinabée qui a laissé une belle impression lors de la dernière édition de la Coupe d'Afrique des nations. Une équipe qui possède des joueurs qui évoluent ensemble depuis un bon bout temps. Les deux sélections se sont affrontées à maintes reprises. Les Verts devenant par deux succès leurs homologues burk-

inabés dans l'histoire des rencontres entre les deux équipes. Les Verts et les Etalons, rappelons-le, se sont croisés exactement à huit reprises, durant lesquelles l'avantage est revenu aux premiers nommés à quatre reprises, contre deux pour les seconds, et deux nuls. La première confrontation entre l'Algérie et le Burkina-Faso date de 1967, dans un match qui s'inscrit dans le cadre des éliminatoires de la coupe d'Afrique. La dernière face à face en date entre les deux protagonistes a eu lieu au mois de mai précédent à Blida, en amical et vu la victoire des protégés de Vahid Halilhodzic, sur le score de deux buts à zéro. La sélection algérienne, qui a décroché haut la main la première place de son groupe avec sept points d'avance sur le Mali et le Bénin, tentera aujourd'hui de maintenir cette bonne dynamique et accrocher le Burkina-Faso à son tableau de chasse. C'est vrai que ce tour se jouera sur deux manches, mais les Verts sont décidés à négocier la qualification sur les terres burkinabés. En tous cas, c'est une dernière étape d'une échancée internationale très importante sur laquelle tout un peuple mise pour renouer avec le gotha mondial quatre ans après sa participation à la précédente édition en Afrique du Sud.

M. S.

Déclarations

HASSEN YEBDA :

"Nous nous attendons à un match très difficile. Nous sommes conscients de la mission qui nous attend, et bien décidés d'aller au bout du rêve. C'est une chance inouïe qui se présente devant nous pour enchaîner avec une deuxième qualification d'affilée. A nous donc de saisir cette très belle opportunité en nous montrant notamment solidaire sur le terrain afin de réaliser le meilleur résultat possible et pourquoi pas réussir une option de qualification avant le match retour à Alger. Je profite de l'occasion pour remercier le nombreux public qui s'est déplacé ici pour nous soutenir."

DJAMEL MESBAH :

"Le match sera difficile. Néanmoins, on sait ce qui nous attend sur le terrain. On doit être solide, sur le plan mental notamment, pour surmonter tous les obstacles qui pourraient se dresser sur notre chemin. Ma foi, on s'est bien préparé pour tous les scénarios possibles. On est tous déterminés à revenir à Alger avec un bon résultat, et comme je l'ai toujours dit, dans pareils rendez-vous, il ne faut surtout pas encaisser de buts. Connaissant bien notre équipe, je suis persuadé que nous avons des atouts à faire valoir".

MADJID BOUGHERRA :

"Ce sera très difficile face à un adversaire qu'il ne faut surtout pas sous estimer. Les deux équipes aborderont le match avec la nette détermination de faire un pas vers la qualification. Et comme c'est le Burkina qui reçoit, on s'attend à ce que ses joueurs fassent tout pour atteindre leur objectif. De ce côté-là, on est donc conscients, et on s'est d'ailleurs préparé pour cela. J'insiste à chaque fois auprès de mes coéquipiers pour être solidaires. A mon avis, c'est là où réside la clé du match. Il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin."

ISLAM SLIMANI :

"C'est le rêve de tout joueur de se qualifier au Mondial. Maintenant qu'on est tout proche du but, il ne nous est pas permis de gâcher cette belle opportunité pour nous qualifier au Mondial. On est conscient également que c'est tout un peuple qui nous attend. Si l'entraîneur me fait confiance, je ferai tout pour secouer les filets adverses Inchallah."

APS

Les "rescapés" d'Oum Dourman jouent les guides avec les Verts

Le capitaine de la sélection algérienne de football, Madjid Bougherra, son coéquipier Hassan Yebda, et aussi le gardien de but, Mohamed-Amine Zemamouche, vivent les barrages qualificatifs pour la Coupe du monde pour la deuxième fois de leur carrière, d'où la grande responsabilité qui leur incombe avant d'affronter le Burkina Faso samedi (17h, heure algérienne) en match aller de la dernière étape donnant accès au Mondial brésilien de 2014. En effet, les trois éléments sont les seuls "rescapés" du fameux match barrage ayant opposé les Verts à la sélection égyptienne en 2009 à Oum Dourman (victoire 1-0), au terme duquel l'Algérie avait retrouvé le grand rendez-vous footballistique planétaire après une absence de 24 ans. Du coup, les trois éléments, en particulier les deux premiers cités, se retrouvent contraints de jouer le rôle des guides avec leurs coéquipiers, dont la plupart n'ont pas l'expérience d'échecs aussi importantes. Une mission qu'ils accomplissent d'ailleurs avec succès et aussi honneur, comme tient à le souligner Bougherra : "Il est de notre devoir d'encadrer ces jeunes joueurs et les aider à décrocher le billet qualificatif pour le Mondial. On a un groupe qui ne manque pas de détermination ni de volonté pour relever le défi, et notre présence, Yebda et moi parmi ces joueurs, devra le conforter sur le plan moral". "Il n'y a pas que nous deux qui essayent d'encadrer cette jeune génération, car même d'autres anciens, à l'image de Mesbah et Lacen, sont là pour nous aider dans notre mission", ajoute-t-il. Pour sa part, Yebda estime que le contexte de ces barrages est différent avec le rendez-vous algéro-égyptien de 2009 sur la terre soudanaise. "Il n'y a pas lieu de comparer les deux barrages, car en 2009 la qualification se jouait sur un seul match et sur un terrain neutre. Ce n'est pas le cas cette fois, puisque on est obligé de passer par deux rencontres pour espérer se qualifier au Brésil. Et puis, les sensibilités qui existaient entre nous et les égyptiens faisaient de la rencontre d'Oum Dourman très spéciale".

APS

Halilhodzic : "On ne change pas une stratégie gagnante"

Dans ce genre de rencontre l'aspect psychologique est parfois déterminant. Les joueurs de l'équipe nationale semblent bien préparés, au point de minimiser les répercussions des conditions climatiques très difficiles régnant à Ouagadougou sur leur comportement sur le terrain le jour "J". C'est qu'ils comptent énormément sur leur état d'esprit actuel pour surmonter tous les obstacles. "Je pense que tous les joueurs sont conscients de ce qui nous attend dans ce match aller. Ils savent également qu'ils doivent être solidaires sur le terrain pour surmonter toutes les difficultés, en particulier, les conditions climatiques très pénibles régnant ici", assure pour sa part l'expérimenté Hassan Yebda. Etant ainsi rassuré quant à l'état d'esprit de ses poulains, l'entraîneur Halilhodzic n'avait pas à déployer d'énormes efforts pour travailler l'aspect psychologique durant cette courte période qui lui a été donnée pour préparer cette première manche contre les Etalons. Il devait alors se concentrer sur l'aspect tactique. Et là, en se référant à l'entourage de l'équipe nationale, la stratégie à adopter samedi a été arrêtée à Alger même avant l'arrivée des Verts à "Ouaga". Selon les mêmes sources, le technicien bosnien devrait recourir au même plan de bataille prôné lors des deux précédentes sorties africaines de son équipe au Bénin et Rwanda en juin dernier, couronnées toutes les deux par des succès (1-3 et 0-1). L'on ne devrait ainsi pas changer une stratégie gagnante, ni une équipe qui gagne aussi, puisqu'il est également question d'aligner, à un été-



ment près, le même onze ayant damé le pion aux béninois et Rwandais chez eux. Le fait que l'infirmerie des Verts soit vide depuis le début du stage actuel, une donne à laquelle l'ancien sélectionneur de la Côte d'Ivoire n'est pas habitué avec l'équipe, permet ainsi à ce dernier d'être soulagé et surtout disposer d'un champ de manœuvre non négligeable pour aborder ce match qui sera dirigé par l'arbitre zambien Jani Sikazori, assisté de Emiliano Dos Santos (Angola) et Arsinio Maringola (Mozambique).

APS

KOFFI MOHAMED,
INTERNATIONAL BURKINABÉ

"On sait beaucoup de choses sur l'Algérie"

L'international burkinabé Koffi Mohamed, d'origine ivoirienne, a indiqué jeudi que l'Algérie est une "grande nation de football", mais son équipe "ne craint personne", à 48 heures du barrage aller qualificatif au Mondial 2014. "Le Burkina Faso n'est plus le Burkina Faso des années passées. Trop d'échecs rendent fort et aujourd'hui on n'a peur de qui que ce soit, même si on continue de respecter les autres équipes. On sait beaucoup de choses sur cette formation algérienne coachée par Vahid Halilhodzic. Il n'y a pas de craintes véritables. A nous d'être concentrés pour éviter de se faire piéger et éliminer" a déclaré Koffi Mohamed au journal ivoirien l'intelligent d'Abidjan. Le Burkina Faso accueillera l'Algérie samedi à 17h au stade du 4 août en barrages aller qualificatif à la Coupe du monde 2014. Pour le défenseur du FC Zurich, l'équipe qui donnera le meilleur sur l'ensemble des deux confrontations, décrochera son billet pour le mondial brésilien. "L'Algérie est une grande nation de football. C'est sûr que les joueurs algériens viendront méfiant dans le but d'arracher le nul à Ouagadougou lors de la manche aller, pour ensuite essayer de s'imposer au retour à Alger." a-t-il averti. "On a une idée du football maghrébin et on fera beaucoup attention. On sera beaucoup rigoureux, surtout en étant solidaire et déterminé comme on l'a fait à la CAN- 2013 en Afrique du Sud. Celui qui donnera le meilleur de lui-même sur l'ensemble des deux matches, aura le ticket de la qualification." a-t-il ajouté.

APS

Les supporters algériens donnent le ton à "Ouaga"

Des dizaines de supporters algériens ont créé une folle ambiance à l'aéroport international de Ouagadougou, où ils ont atterri jeudi à l'aube en provenance d'Alger pour soutenir leur sélection nationale de football face à son homologue burkinabé samedi en barrage aller qualificatif à la Coupe du monde 2014 au Brésil.

Il s'agit en fait d'un deuxième groupe de supporters ayant rejoint la capitale burkinabée à bord d'un vol régulier de la compagnie nationale Air Algérie. Déjà, dans la même heure de mardi, les premiers fans au nombre d'une vingtaine, avaient rallié Ouagadougou. Certains d'entre eux d'ailleurs, n'ont pas hésité à se déplacer à l'aéroport pour accueillir leurs compatriotes. Du coup, ils vont profiter de l'arrivée du "renfort" pour donner à leur manière, le coup d'envoi de la première manche entre les deux formations à partir de l'aéroport de Ouaga. Pour ces fans, la fête a ainsi commencé dès leur descente d'avion. Ils n'ont d'ailleurs même pas attendu d'accomplir les formalités d'usage pour quitter les lieux afin d'annoncer la couleur. Munis de drapeaux algériens et autres banderoles aux couleurs de certains clubs du pays, à l'image de celles de l'USM El Harrach ou l'USM Blida, les supporters ont brisé le silence régnant à l'aéroport, suscitant la curiosité voire l'admiration des employés de l'aéroport et de quelques voyageurs locaux se trouvant sur place. "Rio, on arrive", lancent ces supporters de différents âges, exhibant le drapeau du Brésil, comme pour dire aux Burkinabés que c'est l'Algérie qui ira au pays du célèbre Pelé l'été prochain. Les chaînes de télévisions algériennes privées, présentes en force à Ouaga, se sont empressées pour couvrir l'événement. Il n'y a pas l'ombre de doute, selon ces supporters. Il ne s'agit là que du "prélude" d'un séjour, certes court, mais riche en couleurs qu'ils préparent dans la capitale burkinabée. Il faut dire que le tout se déroulera dans la discipline, puisque les premiers représentants de la



galerie algérienne tiennent au respect de l'autre. Cela leur a déjà permis de s'offrir la sympathie des Ouagalais, et aussi des étrangers ayant débarqué à Ouagadougou à bord du même avion. L'exemple de cette dame américaine propriétaire d'une entreprise dans la capitale burkinabée en est édifiant. Elle n'a d'ailleurs pas voulu quitter l'aéroport avant que le "spectacle" ne s'achève, donnant rendez-vous aux fans algériens samedi au niveau de la tribune numéro 18 (celle réservée à la galerie algérienne) pour faire continuer la fête. La capitale burkinabée sera encore animée avec l'arrivée, le jour du match, d'un millier de

supporters algériens. Ils vont sûrement donner encore du piment au rendez-vous après que leurs compatriotes se sont chargés de créer un avant goût de ce que seront les choses à l'arrivée de tous les fans des Verts concernés par le déplacement du Burkina Faso. Ces premiers "amoureux" de Bougherra et ses camarades ont eu ainsi le mérite de lancer le match, puisque leurs homologues locaux ne semblent toujours pas emballés par les débats de samedi, même s'ils promettent de remplir les gradins du stade le jour "J".

APS

Les "Ouagalais", un peuple pacifique

C'est avec le signe V de la victoire que les employés de l'aéroport de Ouagadougou et les agents de la police frontalière locale ont accueilli les supporters algériens débarquant à 1h du matin de jeudi dans la capitale burkinabée, à 48 heures du match Burkina Faso-Algérie comptant pour la qualification au Mondial-2014 de football. C'est que tout le monde à "Ouaga" croit dur comme fer à la victoire de son équipe samedi prochain au stade du 4 août en barrage aller des éliminatoires du Mondial brésilien. En vérité, ce n'est là qu'un simple geste de taquinerie des "Ouagalais", qui souhaitent évidemment que leur emblème national soit hissé pour la première fois de l'histoire de leur pays dans le plus grand rendez-vous footballistique planétaire. Car, tout ce beau monde n'a pas enfreint aux traditions d'hospitalité du citoyen burkinabé. L'enjeu de la rencontre n'empêche pas ces employés et policiers d'esquisser un sourire à la rencontre des Algériens venus en masse soutenir leur équipe.

Ils ne manquent pas aussi d'afficher leur admiration pour le premier "show" de leurs hôtes qui ont créé une ambiance particulière, depuis leur descente d'avion, jusqu'à la



sortie de l'aéroport. Un échange de "taquinerie", et le tout dans un esprit sportif et fraternel, renseignant on ne peut plus, sur la nature du citoyen burkinabé, pacifique et accueillant. Du moins, c'est là l'impression des premiers contingents de journalistes et fans algériens présents ici à "Ouaga". Il est vrai, certains confrères, à pied d'œuvre dans la capitale du Burkina Faso depuis le début de la semaine, n'ont pas apprécié qu'ils soient

interdits d'assister aux séances d'entraînement des Etalons, alors qu'elles étaient ouvertes au public local, mais cela s'est fait de la manière la plus polie. L'on va même dire que c'est de bonne guerre, puisque chacun des deux adversaires a déclaré la guerre à "l'espionnage". Il est même reproché aux responsables de la sélection locale de permettre aux médias algériens d'assister à la conférence de presse de leur entraîneur

Paul Put, jeudi. Mais là aussi, ces responsables disent adopter le principe de la "réciprocité".

Ils expliquent, en outre, que leur demande formulée à la fédération algérienne pour la programmation d'une conférence de presse de son coach national accompagné de deux ou trois joueurs afin de faire profiter aux médias locaux, a reçu une suite défavorable. Quoi qu'il en soit, et à 48 heures de la première manche entre Etalons et Verts, les habitants de "Ouaga" tiennent à ce que l'enjeu du rendez-vous ne l'emporte pas sur leurs traditions d'hospitalité et de fraternité. Cette situation devrait profiter aux protégés de l'entraîneur national, Vahid Halilhodzic, appelés à se produire dans une ambiance plus ou moins tendue, par rapport à ce qu'ils auraient pu vivre si le tirage leur a désigné une sélection autre que le Burkina Faso.

L'on comprend là aussi pourquoi le président de la fédération algérienne et son entraîneur ont lancé un "ouf" de soulagement à l'issue tirage effectué le 15 septembre dernier. Pourvu que les Burkinabés restent fidèles à leur réputation jusqu'au jour "J".

APS

LA FIFA PARLE DE L'ENFANT DE MEKLA

Belkalem, le bon soldat des Fennecs

"Je fais mes choix en fonction de l'équipe nationale", confie Essaïd Belkalem au micro de FIFA.com. "Les supporters algériens comptent beaucoup sur nous, alors on essaye de tout donner".

J'ai toujours été prêt à faire des sacrifices pour mon pays", poursuit le défenseur de 24 ans de Watford, qui s'apprête à affronter le Burkina Faso pour une qualification à la Coupe du monde de la Fifa, Brésil 2014. Le match aller se tiendra ce samedi 12 octobre à Ouagadougou, et le retour est programmé le 19 novembre à Blida.

Formé à la JS Kabylie, Belkalem y a fait ses débuts professionnels en 2008, se forgeant match après match un statut de grand espoir du football algérien à son poste. Après avoir remporté le titre de champion la première année et une Coupe d'Algérie en 2011, il quitte le club le plus titré du pays à la fin de la saison dernière pour s'engager avec l'Udinese pour cinq ans. Fidèle à toutes les catégories de sélections nationales depuis 2007, il n'a pas hésité à mettre en péril sa relation avec son nouveau club, sa porte d'entrée en Europe,

pour honorer son drapeau, en bon soldat : "Ça a été compliqué avec l'Udinese. Il était prévu que je commence la préparation avec eux le 1^{er} juillet, mais je m'étais engagé avec l'équipe nationale militaire pour la Coupe du monde en Azerbaïdjan. Résultat, je suis arrivé avec plus de 20 jours de retard ! Tous les joueurs avaient suivi la préparation et le groupe était déjà formé". Son avenir italien s'assombrit, mais l'Italie lui sourit malgré tout puisqu'un certain Gianfranco Zola, qui entraîne Watford depuis 2012, a suivi le feuilleton depuis la banlieue de Londres : "Il s'intéressait déjà à moi l'année dernière, et il a entendu parler de ma situation. Il m'a appelé pour connaître mes intentions. Je n'avais plus le temps de chercher un club, et comme on préparait les qualifications pour la Coupe du Monde avec l'Algérie, il était hors de question pour moi de passer six mois sur le banc, alors j'ai décidé d'aller en Angleterre, en prêt, pour avoir du temps de jeu".

"Le Brésil n'est pas loin"

En Championship, ce guerrier découvre "un football très engagé, compact et costaud, qui va à 100 à l'heure". Mais Belkalem n'a pas eu de vacances et a connu une préparation tronquée. Zola a conscience de la situation et convient donc avec lui d'y aller petit à petit, lui faisant jouer



environ la moitié des matches en ce début de saison. Passer de l'espoir de jouer en Serie A à la D2 anglaise n'est pas en soi une promotion, mais Belkalem a pour lui d'évoluer sous les ordres d'un amoureux de la gagne et du beau jeu, dans un club qui peut envisager la montée en Premier League la saison prochaine.

MOHAMED MECHERAR :

"Il n'y a pas de professionnalisme en Algérie"

L'ex-président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mohamed Mecherara, a affirmé que le football professionnel en Algérie n'est qu'un "bluff" et que "nous avons perdu deux ans pour rien". "Tout le monde a compris que finalement le professionnalisme (en Algérie), c'est du bluff, c'est du pipeau et que nous avons perdu deux ans pour rien" a estimé l'ancien patron de la LFP dans une interview parue jeudi dans le quotidien *Liberté*. Mecherara a expliqué que la mise en place du professionnalisme en Algérie, n'a pas respecté les règles élémentaires de sa mise en place, relevant au passage de nombreuses incohérences et entorses à la loi et à la feuille de route qui a été élaborée et tracée au début par la Direction nationale de contrôle de gestion des clubs (DNCG), l'instance dont il avait la charge et qui était censée aider les clubs à s'organiser administrativement et financièrement dans la perspective de la mise en place du professionnalisme. "Il y avait une démarche à suivre qui est malheureusement tombée à l'eau. Aucun club n'a suivi notre plan. La loi de 2004 qui a été remplacée par celle de juillet 2013 étaient claires à ce sujet (...) les lois n'ont pas été respectées au sujet de la cession des clubs" a-t-il indiqué. L'ex-patron de la LFP a longuement expliqué les modalités de création de clubs professionnels qui sont dit-il une émanation du Club sportif amateur (CSA), précisant qu'au cas où une société achète un club amateur pour créer un club profes-

Et puis l'essentiel est sauvé : Vahid Halilhodzic peut compter sur son roc (1m92) en défense pour les deux matches à venir contre le Burkina Faso. Face aux Etalons, qui sont sur une superbe dynamique depuis qu'ils ont atteint la finale de la CAN 2013, le défenseur algérien ne s'attend pas à chômer : "Le point fort du Burkina Faso, c'est l'attaque. Ils ont des bons joueurs, vifs et rapides, un milieu de terrain très actif. Et leur charnière centrale est aussi très expérimentée. C'est une bonne équipe, et ils vont certainement nous poser des problèmes. J'espère que nous serons à la hauteur. Nous les avons déjà affrontés, et nous avons déjà une bonne idée de leur effectif et de leurs joueurs."

Et ce n'est pas parce que les Fennecs restent sur une victoire en amical le 2 juin dernier face aux hommes de Paul Put qu'ils abordent ces deux matches la fleur au fusil : "Nous devons rester concentrés, et ne pas nous focaliser sur l'adversaire. Nous avons tous conscience que c'est un tournant de notre vie. On ne joue pas une Coupe du Monde tous les mois. Le Brésil n'est pas loin. Jusqu'ici, nous avons fait un bon parcours, et je pense vraiment que nous méritons d'aller chercher cette qualification. Ça va être dur, mais nous allons tout faire pour y parvenir."

Fifa.com

STADE 5-JUILLET Des travaux d'expertises lancés après l'Aïd

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, a révélé que des travaux d'expertises "plus poussés" sur les gradins du stade 5-Juillet (Alger), vont être entamés après l'Aïd el-Adha par deux sociétés étrangères, choisis pour la circonstance. "Les sociétés choisis pour effectuer les travaux d'expertises nécessaires sur le stade 5-Juillet (Alger), vont accentuer leurs travaux à partir de la mi-octobre, sur des bases solides", a indiqué Mohamed Tahmi en marge d'une audience qu'il a consacré aux responsables de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), au siège de son département ministériel. "Les entreprises vont utiliser les moyens nécessaires dans leurs travaux qui seront suivis par les services concernés du ministère de l'Habitat qui a pris en charge l'opération", a ajouté le ministre, ajoutant qu'après quoi, le stade réouvrira ses portes dans les meilleurs délais possible. Le ministre de la Jeunesse et des Sports avait déclaré auparavant que des expertises étaient nécessaires à travers tous les stades du pays, après l'effondrement d'une petite partie du gradin supérieur numéro 13 du stade 5-Juillet d'Alger, qui a coûté la vie à deux jeunes spectateurs lors du derby algérois USMA-MCA comptant pour la 5^e journée du championnat de Ligue1 algérienne de football. Lors d'une rencontre avec les cadres de son département sur le thème "La bonne gouvernance pour la performance", Mohamed Tahmi avait déclaré que "Pour éviter que de tels drames ne se reproduisent, des opérations d'expertise s'imposent dans les autres stades du pays". Il avait en outre décidé qu'"aucun match ne sera domicilié au stade 5-Juillet avant le rapport final d'expertise". La direction de l'Office du complexe olympique (OCO) Mohamed-Boudiaf a procédé dernièrement à la suppression des sièges des gradins supérieurs en vue de leur remplacement.

Sonatrach est obligée de payer le CSA MCA

Se basant sur un cas qui defraie actuellement l'actualité, celui du Mouloudia Club d'Alger, dont les responsables du Club sportif amateur (CSA) dénoncent "la non application" des obligations contractuelles de la Sonatrach qui avait racheté en janvier dernier la section football pour créer la société le Doyen MCA, Mecherara a été catégorique sur la question "Si le MCA a été évalué à 75 milliards de centimes c'est le prix de vente du club et rien d'autre. Mais il faut aussi évaluer les dettes du club amateur. Si elles sont par exemple de l'ordre de 20 milliards de centimes, alors la valeur du club est le résultat de la soustraction entre la valeur fixée par le commissaire aux apports et le montant de la dette. Dans le cas du MCA, Sonatrach aurait dû payer 55 milliards de centimes, C'est la

voie commerciale à suivre", a-t-il expliqué. Tout en précisant qu'il a pris l'exemple du MCA à titre illustratif, et qu'il n'a pas connaissance de toutes les modalités de la transaction, Mecherara a indiqué que sur le plan commercial, Sonatrach "est obligée de payer la dette puisqu'elle est censée être déjà défalquée du prix de vente (...) et que le CSA qui a contribué à la création de la SSPA le Doyen, devrait toucher en retour un chèque équivalent au montant du prix de rachat tel qu'évalué par le commissaire aux apports". Mecherara a affirmé "qu'il y a une entorse à la réglementation et que si le club sportif amateur du MCA poursuit en justice Sonatrach, il ne peut logiquement qu'avoir gain de cause car la loi est claire en ce qui concerne la démarche à suivre dans le rachat d'un club". Se référant enfin au décret portant instauration du professionnalisme, l'ex président de la LFP a indiqué qu'il est fait obligation aux deux parties de signer une convention où le CSA précise qu'il cède l'exploitation du sigle et des couleurs du club en contrepartie d'une indemnité financière. "Cette convention doit être exigée par la Faf et le MJS mais visiblement personne ne s'en inquiète", déplore Mecherara précisant que ce n'est pas seulement le MCA qui est dans cette situation mais tous les autres clubs amateurs. "S'il y avait une autorité de régulation du professionnalisme mise en place par les pouvoirs publics, il n'y aurait pas eu tous ces problèmes aberrants", regrette-t-il. APS

FESTIVAL INTERNATIONAL DE THÉÂTRE DE BEJAIA

Omar Fetmouche dévoile le programme de la cinquième édition

PAR IDIR AMMOUR

C'est devant un parterre de journalistes, que le commissaire du Festival international de théâtre de Bejaia, Omar Fetmouche, a donné une conférence en compagnie de son équipe dirigeante au Théâtre régional Malek-Bouguermouh de Béjaïa. Et ce, pour présenter les grands axes de ce que va être l'édition de cette année 2013, dont le coup d'envoi sera donné le 29 octobre et prendra fin vers le 5 du mois de novembre. « Cette année, le commissariat a introduit des nouveautés et des arrangements à la mesure de l'événement, tout en prenant en compte les lacunes et les manques de l'édition précédente », a souligné le commissaire du festival. Autrement dit, il veut une organisation digne de ce nom, un travail de perfection. « Cette édition se veut, par son caractère international, un lieu de rencontre, d'échange et de partage grâce à une programmation relevée au profit du plus grand nombre et surtout de qualité », a-t-il précisé. Ainsi, les passionnés du 4^e art prendront part à plusieurs représentations de différentes troupes étrangères venues du : Bénin, de la Guinée, du Sénégal), du Japon, du Kurdistan, de la France, d'Allemagne, de la Croatie, de l'Autriche, d'Italie, de la Belgique et les Etats-Unis... quant aux pays arabes, il s'agit du Koweït, de la Syrie, de l'Irak, de l'Egypte, de la Palestine, et du Liban...). Il est à noter que les différentes représentations se dérouleront à la grande salle du théâtre régional Malek-Bouguermouh, et la petite salle qui porte le nom de Boubekour Makhouk, ainsi qu'à la grande salle de la maison de la culture Taous-Amrouche. Un

programme intra-muros et un autre extra-muros. C'est-à-dire que les activités ne seront pas concentrées seulement au chef-lieu, mais avec une décentralisation sur huit wilayas du territoire national et quelques communes limitrophes de la wilaya. Par ailleurs, et en marge des représentations théâtrales, des hommages seront rendus aux grandes figures, à l'instar de Jouad el Assadi et M'hamed Ben Guettaf... En marge du festival, un colloque consacré au 4^e art, sera organisé. Il portera sur la thématique suivante : « Avant théâtre : les formes de la représentation théâtrale dans le théâtre antique dans l'Afrique et en Asie centrale ». « Un colloque auquel prendront part universitaires, chercheurs et dramaturges pour traiter une thématique qui débattrra des formes traditionnelles de la représentation théâtrale pour dire que le théâtre a bel et bien existé et commencé quelque part chez-nous du côté de la Numidie et de l'Afrique du Nord », nous confie le commissaire du festival. L'objectif consiste à établir « une approche anthropologique et ethnologique, permettant ainsi aux hommes de théâtre et chercheurs de se réapproprier la terminologie propre aux traditions et à la culture africaines et asiatiques », a-t-il ajouté. En outre, des conférences-débats sont aussi au programme à la Cinémathèque de Béjaïa avec des sommités du monde du théâtre à l'instar de Jouad el Assadi et le directeur général de l'Institut du théâtre international de l'Unesco. Pour l'activité théâtrale de proximité qui touchera huit wilayas d'Algérie et autres dix communes de la wilaya de Bejaia, un bus « dromadaire » est prévu pour sillonner quelque 20 vil-



lages avec des conteurs. Ce rendez-vous plein de couleurs, de sonorités et d'idées, nous permettra de construire des passerelles médiatrices de dialogue universelle et de tisser une toile, loin de

toutes ces images fausses transmises par les canaux médiatiques étrangers», a tenu à préciser Omar Fetmouche avant de clôturer la séance de débat. **I. A.**

10^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA AU SAHARA OCCIDENTAL

Le "cinéma" au service de la cause sahraouie

"Abandonner son soutien à la cause sahraouie serait trahir la lutte du peuple sud-africain contre le régime de l'Apartheid", a estimé le ministre de la culture de l'Afrique du Sud, M. Kgosisile. Le 10^e Festival international du cinéma au Sahara occidental a débuté, mercredi soir, au camp de Dakhla des réfugiés sahraouis, en présence de délégations de plusieurs pays. La ministre sahraouie de la culture, Khadidja Hamdi, qui a donné le coup d'envoi de la manifestation, a indiqué que ce festival a prouvé, depuis dix années, qu'il tient son droit d'existence, en dépit de toutes les contraintes, notamment la crise économique qui affecte les pays de plusieurs partenaires. "Le secret de longévité et de résistance pendant dix années de ce festival réside dans le formidable élan de solidarité et d'humanisme dont ont fait preuve les partenaires et créateurs envers les sahraouis qui en retour leur vouent respect et amitié", a-t-elle souligné. Mme Hamdi a rappelé que cette édition du festival coïncide avec la célébration, par le peuple sahraoui, du 40^e anniversaire de la création du front Polisario et du déclenchement de sa lutte légitime pour le recouvrement de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance, ainsi que du 38^e anniversaire de l'unité nationale sahraouie. Cette 10^e édition du festival consacre les principes des droits de l'Homme en braquant les projecteurs sur la réalité des violations sauvages et exactions subies par le peuple sahraoui, femmes, jeunes et vieillards, des mains de la police et de l'armée d'occupation marocaines, a-t-elle ajouté. Le représentant de la délégation algérienne, Mourad Chouih, a valorisé, de son côté, la tenue de ce festival, tout en saluant, à travers le ministère sahraoui de la culture, le peuple sahraoui, ainsi que les délégations solidaires de sa cause juste. Les représen-



tants d'autres délégations étrangères, participant à ce festival, ont réaffirmé leur solidarité et leur sympathie à l'égard de la question sahraouie, considérant cet événement culturel international comme une occasion de renouveler leur solidarité avec la cause du peuple sahraoui. A juste titre le conseiller au ministère de la Culture de l'Afrique du Sud, Keorapetse Kgosisile, qui a réitéré le soutien des cinéastes et acteurs sud-africains à la cause sahraouie, en marge de la 10^e édition du Festival international du cinéma au Sahara occidental (Fisahara). "La voix du peuple sahraoui devra se faire entendre, à travers le cinéma, aux quatre coins du monde", a déclaré à l'APS M. Kgosisile qui conduit la délégation de l'Afrique du Sud à ce festival cinématographique. "Il appartient de briser le mur du silence imposé par l'occupant marocain sur le Sahara

occidental et sur les souffrances endurées par les jeunes et les défenseurs des droits de l'homme sahraouis dans les territoires occupés", a-t-il estimé. "Le cinéma au Sahara constitue une tribune de solidarité que l'Afrique du Sud exploite pour poursuivre sa solidarité et son soutien à la lutte du peuple sahraoui avec lequel il entretient des relations", a souligné le conseiller sud-africain. "Abandonner son soutien à la cause sahraouie serait trahir la lutte du peuple Sud africain contre le régime de l'Apartheid", a estimé M. Kgosisile, avant de souligner "la nécessité de libérer, à travers l'indépendance du Sahara occidental, l'Afrique de l'exploitation". "Le continent africain poursuivra son combat tant que le Sahara occidental restera sous occupation marocaine", a affirmé le représentant de l'Afrique du Sud, avant d'émettre le vœu de faire du Festival international du cinéma au Sahara occidental "une fenêtre sur le combat africain pour la libération du Sahara occidental". "Nous avons en Afrique du Sud utilisé l'industrie cinématographique comme moyen de lutte contre l'Apartheid, et nous pouvons faire autant pour le Sahara Occidental", a-t-il encore soutenu en précisant que le cinéma est "un moyen important de véhiculer un quelconque message car facilement accepté par l'autre". L'intervenant a indiqué, à ce titre, que le gouvernement de l'Afrique du Sud s'engage à exploiter toutes les occasions qui se présenteront à lui pour faire connaître au monde la cause sahraouie". Placée sous le signe "10 années au service de la solidarité et de la défense des droits de l'Homme", le Festival du cinéma au Sahara occidental, ouvert mercredi dernier et qui s'étalera jusqu'au 13 du mois en cours, rassemble plus de 320 participants, venus de 20 pays, et présentera pas moins de 65 films, dont 25 traitant de la cause sahraouie.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
LA WILAYA DE LAGHOAT
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION

LAGHOAT-ROUTE DE DJELFA
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCAL-NIF: 099803019005331

AVIS D'INFRACTUOSITE

En application des dispositions du décret présidentiels N° 10/236 en date du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifier et complète.

La direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre nationale N° 63/2013 lancées dans le quotidien « midi libre » en date du 10/08/2013 portant à la réalisation des travaux comme suit:

- réalisation des travaux d'aménagement A LA COMMUNE DE HADJ MECHERIE
- **Cet appel d'offre s'adresse exclusivement aux micro-entreprises**

qui a l'issue de l'évaluation des offres techniques et financier conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le marché relatif à ce projet est attribué provisoirement à :

ENT	Désignation Du Projet	Montant/DA	Délai	OB
-	réalisation des travaux d'aménagement A LA COMMUNE DE HADJ MECHERIE	INFRACTUEUX		Dépassement d'ap

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat dans un délai de 10 dix jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les journaux aux.

Midi Libre n° 2001 | Samedi 12 octobre 2013 - ANEP - 545 366

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DU LOGEMENT
ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 099802019121821

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISoire DES MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article 12 du décret présidentiel n°12/23 du 18/01/2012 modifiant 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, le directeur du logement et des équipements publics de la wilaya de Chlef informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N°25/2012 relatif à la réalisation du lycée 1000/300 à Ouled Mohamed/Chlef, que l'attribution provisoire des marchés parue dans les quotidiens « جريدتي » et « Midi Libre » en date du 31/03/2013 prononcée en faveur de l'entreprise **DJOUBAR AHMED** est annulée pour les lots suivants :

LOTS	MONTANT DA/T T C	DELAIS
- Lot 04a: Bloc Pédagogique	64.481.080,95	07 Mois
- Lot 04b: Bloc Administration + Bibliothèque	24.539.416,20	06 Mois
- Lot 04d: Bloc de sept (07 logts) Logements D'astreinte	17.057.597,60	04 Mois

LE DIRECTEUR

Midi Libre n° 2001 | Samedi 12 octobre 2013 - ANEP - 545 540

MIDI
Quotidien national d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

la Wilaya de Ain-Defla
Direction du tourisme et de l'artisanat

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction du Tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Ain Defla lance un concours de Recrutement dans le grade cité ci-dessous :

Grade	Mode de Recrutement	Conditions	Specialités demandées	Nombre de postes	Autre conditions
Inspecteur principale de l'artisanat et des métiers	Concours sur titre	Les candidats ayant un diplôme de licence ou d'un titre reconnu équivalant	- Science juridique et administratives - sociologie - Sciences économiques - Sciences Commerciales - sciences de Gestion	01	

Le dossier à fournir

- Une demande manuscrite de participation
- Une copie certifiée conforme à l'original du titre ou diplôme requis
- Une copie certifiée conforme à l'original du document justifiant la situation du candidats vis-vis de service national
- Une copie certifiée conforme à l'original de la pièce d'identité nationale
- Extrait du casier judiciaire (bulletin n°3) en cours de validité
- Deux (2) photos d'identité
- Certificat de résidence n°12.
- Certificat médicaux attestant l'aptitude du candidat à exercer les tâches inhérentes au grade postulé
- Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité dûment visées par l'organe de sécurité sociale pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant
- Une copie certifiée conforme à l'original du relevé de notes du cursus de formation (relevé de notes de la dernière année)
- Une copie certifiée conforme à l'original du certificat administratif pour les majeurs de promo
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisent l'emploi occupé, le cas échéant
- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure ou diplôme requis dans la spécialité le cas échéant
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant

Il demeure entendu que le candidat définitivement admis sont invités, avant leur nomination dans les grades postulés, à compléter leurs dossiers de recrutement par l'ensemble des autres pièces :

- certificat de nationalité,
- extrait de l'acte de naissance,
- fiche familiale d'état civil pour les condits mariés)
- quatre(04) photos d'identité

Le délai de dépôt des dossiers

- ❖ Les dossiers doivent parvenir dans un délai de quinze(15) jours à compter de la première parution de l'annonce dans la presse écrite.
- ❖ Les dossiers des candidats doivent être envoyés recommandés par poste avec accusé de réception à l'adresse suivante :
Direction du tourisme et d'artisanat de la wilaya de ain defla .B.P : 279 Ain Defla 44000

Remarque : les dossiers reçus hors délais ou incomplets ne seront pas pris en considération.

Midi Libre n° 2001 | Samedi 12 octobre 2013 - ANEP - 545 495

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE BATNA
NIF 0571 47 08 056

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°43/2013

Dans le cadre de l'amélioration urbaine et résorption du déficit en VRD à travers la wilaya, la Direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Batna lance un avis d'appel d'offres national restreint, pour la réalisation des lots suivants :

SITES	LOTS	QUALIFICATION DEMANDÉE
Cité des 180 lots à Bouzourane (secteur 05) BATNA	Revêtement des trottoirs + réservations d'arbres + traitement des talus	Travaux publics ou bâtiment catégorie 03 ou plus
Lotissement 231 lots - RAS EL AYOUNE-	Revêtement des trottoirs + éclairage public	Travaux publics ou bâtiment catégorie 03 ou plus
Lotissement 231 lots - RAS EL AYOUNE-	Voirie (corps de chaussée + béton bitumineux + bordures) + réseau des eaux pluviales	Travaux publics (activité principale) catégorie 04 ou plus

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DUC de Batna nouvelle cité administrative de la Verduze BATNA TEL : 033 85 12 22.

Les offres devront être accompagnées des pièces suivantes dûment légalisées :

Contenu de l'offre technique :

- 1-Instruction aux soumissionnaires signée par le soumissionnaire (lu et approuvée)
- 2-Etat de renseignement
- 3-Modèle de déclaration à souscrire dûment signée et établie selon le modèle du C. charges
- 4-Déclaration de probité
- 5-Numéro d'identification fiscale (NIF)
- 6-Une copie légalisée des bilans financiers des trois (03) dernières années ou attestation chiffres d'affaires délivrées par les impôts
- 7-Une copie du registre de commerce actualisée du soumissionnaire légalisée par la CNRC
- 8-Certificat de qualification et de classification du soumissionnaire en cours de validité (copie légalisée)
- 9-L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire, du gérant ou du directeur général de l'entreprise (original)
- 10-Un extrait de rôle en cours de validité (apuré ou avec échéancier), original ou copie légalisée portant la mention non inscrit au fichier des fraudeurs
- 11-Les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH

- en cours de validité (copie légalisée)
- 12-Les références professionnelles du soumissionnaire (attestation de bonne exécution des 05 dernières années)
- 13-Références bancaires
- 14-Liste des moyens humains (attestation CNAS + diplôme)
- 15-Liste des moyens matériels, plus copies légalisées des cartes grises pour le matériel roulant et pour le matériel non roulant, un extrait du registre d'inventaire visé par le comptable de l'entreprise
- 16-Statut de l'entreprise s'il y a lieu
- 17-Délai de réalisation dûment justifié par un planning
- 18-Attestation de dépôt des comptes sociaux pour l'ensemble des établissements constitué en personnes morales
- 19-Cahier des prescriptions spéciales et communes

L'attributaire du marché doit compléter les pièces suivantes en originaux (CJ-Erôle - CACOBATH)

Contenu de l'offre financière :

- 1-La lettre de soumission dûment signée et établie selon le modèle du cahier des charges
- 2-Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné et signé
- 3-Le devis quantitatif estimatif dûment renseigné et signé

Les soumissions devront parvenir sous double enveloppes cachetées à Monsieur le Directeur de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Batna nouvelle cité administrative la Verduze BATNA portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 43/2013

SITES :

LOTS :

(Soumission à ne pas ouvrir)

- La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours
- L'enveloppe extérieure devra contenir deux autres enveloppes fermées contenant séparément l'offre technique et l'offre financière accompagnées des pièces ci-dessus mentionnées.
- Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours.
- La date de dépôt de offres est fixée au **quinzième (15) jours à 10 h00** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.
- L'ouverture des plis techniques et financiers est fixé le jour de dépôt de offres aura lieu au siège de la DUC à 11h. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour suivant.
- Les soumissionnaires sont invités pour y assister l'ouverture des plis.

Midi Libre n° 2001 | Samedi 12 octobre 2013 - ANEP - 545 474

AUTISME

Les déficiences neuronales seraient réversibles

Selon des chercheurs suisses, la fonction neuronale déficiente retrouvée chez les autistes pourrait être corrigée. Il s'agit là d'un pas important en direction d'une thérapie de l'autisme par des moyens médicamenteux, estiment les scientifiques.

Les personnes autistes sont atteintes de perturbations dans le développement du cerveau au cours de la petite enfance. Visibles très tôt, les conséquences de ce trouble entraînent alors le plus souvent un comportement social inhabituel fortement répétitif et des difficultés de langage. Un des principaux facteurs de risques de la maladie est représenté par des mutations sur près de 300 gènes, notamment sur le gène de la neuroligine-3. Cette protéine est à l'origine de la formation des synapses, c'est-à-dire des connexions entre les cellules nerveuses. La perte de la neuroligine-3 perturbe donc la transmission des signaux nerveux. Or, des chercheurs du Biozentrum de l'Université de Bâle, en Suisse, en collaboration avec des chercheurs des laboratoires Roche, ont pu mettre en évidence un défaut spécifique à l'autisme dans la transmission synaptique. Un défaut qui perturbe la fonction ainsi que la plasticité des circuits neuronaux, indique le Nouvelobs.com. Mais ce n'est pas tout puisque cet effet provoque également la présence en excès d'un récepteur neuronal spécifique qui empêche une bonne adaptation de la transmission du signal lors des processus d'apprentissage et perturbe par là

même le développement et le bon fonctionnement du cerveau. Grâce à ces résultats publiés vendredi dans la revue Science, les scientifiques sont alors parvenus à remettre en bon état de marche la fonction déficiente constatée. Chez les souris traitées, la formation de neuroligine-3 a pu être relancée et les cellules nerveuses ont à nouveau contrôlé la production des récepteurs du glutamate, un neurotransmetteur et l'ont remise à un niveau normal. Mieux encore : les défauts structurels typiques de l'autisme ont disparu. Selon ces travaux, les récepteurs au glutamate pourraient donc être des points d'attaque pharmacologique pour stopper le développement de la perturbation autistique voire l'inverser. "Il est très important d'avoir pu mettre en évidence que les perturbations neuronales induites sont réversibles", jugent les chercheurs. Alors que l'autisme n'est actuellement pas guérissable et que seuls ses manifestations peuvent être traitées par des mesures pédagogiques, cette étude dévoile ainsi un pas important franchi en direction d'une thérapie par des moyens médicamenteux, d'après les scientifiques.



Des SMS pour lutter contre le paludisme...

Une nouvelle souche de paludisme, particulièrement violente a vu le jour à l'ouest du Cambodge. Pour éviter l'hécatombe, la vitesse de réaction est essentielle. Des bénévoles se servent de leur portable comme arme contre la maladie. Disséminées dans les régions à risques, ce sont quelque 230 personnes qui peuvent

diagnostiquer la maladie par un test sanguin rapide et transmettre ses informations aux experts sanitaires par SMS. En recoupant les données, les médecins répondent aux besoins en traitements en temps réel là où c'est le plus nécessaire. Avant, le processus prenait des mois. Selon l'Organisation mondiale de la

santé, le paludisme a fait 655. 000 morts en 2010. L'objectif pour le Cambodge est de l'éradiquer d'ici 2025. Les signaux sont encourageants : en 2000, plus de 600 personnes sont mortes du paludisme dans le pays, elles n'étaient plus que 154 en 2010, et 96 pour l'année 2011.

TUBERCULOSE, PYRIDOMYCINE

Un antibiotique "oublié" pour la thérapie ?

Alors que certaines tuberculoses se font de plus en plus résistantes aux traitements, une étude présente la pyridomycine, un antibiotique naturel découvert dans les années 50 comme un médicament pouvant peut-être un jour permettre de combattre la maladie. La pyridomycine est un antibiotique naturel découvert en 1953 par des chercheurs japonais. Au départ largement utilisé, il a ensuite été abandonné après la découverte de l'isoniazide, un composé synthétique qui a rapidement prouvé son efficacité contre la tuberculose. Toutefois, l'antibiotique pourrait aujourd'hui revenir sur le devant de la scène. En effet, une étude indique que la pyridomycine, extraite d'une bactérie contenue dans le sol, parviennent à éliminer le bacille de Koch en inhibant une enzyme vitale, comme c'est le cas pour d'autres antibiotiques. Mais celle-ci le fait d'une manière différente de ces derniers. Obtenue grâce à des essais menés en laboratoire et une étude pré-clinique, cette découverte est très intéressante dans la mesure où après des années d'utilisation, les cas de résistances aux antibiotiques de synthèse les plus couramment utilisés se sont multipliés. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), au moins 500.000 personnes sur les 8 à 9 millions de personnes qui développent chaque année la tuberculose sont confrontées à ce prob-



lème. Un nombre considérable puisque à l'heure actuelle 1,4 million de personnes décèdent chaque année de cette maladie. La pyridomycine pourrait donc constituer une nouvelle arme contre ces souches résistantes aux antibiotiques courants, notamment celles qui ont récemment touché la Russie, l'Afrique du Sud et le nord de l'Amérique, expliquent les chercheurs dont les travaux sont publiés dans la revue *EMBO Molecular Medicine*. Stewart Cole, directeur du Global Health Institute à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), qui a coordonné les travaux, explique : "La pyridomycine s'attaque à l'un des bastions de la bactérie, l'acide mycolique, un lipide contenu dans la paroi de la bactérie, mais pas par la même voie que celle utilisée par l'isoniazide, ce qui lui permet d'éliminer également les bactéries résistantes à cet antibiotique". Néanmoins, Stewart Cole préfère rester prudent quant à la mise au point d'un traitement à base de pyridomycine pour lutter contre les formes résistantes de tuberculose. "Nous espérons que cela débouchera sur un nouveau médicament, mais nous en sommes encore loin, cela pourrait prendre plusieurs années", tempère-t-il.



www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

ate	Titre	Organisme	Région
09-10-2013	Réponsable atelier conditionnement Pour ce poste basé à Alger, nous souhaitons rencontrer des candidats, hommes, résidents à Alger, âgés entre 28 et 35 ans, motivés et disponibles.	Société privée	ALGER
08-10-2013	Commis de Salle - Ain Temouchent - Pour participer à la mise en place de la salle de restauration et au dressage du couvert, Hilton Algérie recrute des Commis de Salle sur la région d'Ain Temouchent	HILTON	ALGER
08-10-2013	Night Manager Hilton Algérie recrute un Night Manager pour veiller à ce qu'il y ait une parfaite continuité de qualité de service entre la journée et la nuit.	HILTON	ALGER
08-10-2013	Représentants Commerciaux SARL RESCOM recrute des Représentants Commerciaux pour assurer la prospection clientèle, la prise de commandes et le suivi des livraisons	SARL RESCOM	ALGER
08-10-2013	Hôtesse RedBull Wings Nous recherchons de nouvelles collaboratrices, enthousiastes et pleines d'énergie -dans le corps et l'esprit- prêtes à montrer une performance exceptionnelle pour une marque exceptionnelle	Eurl GOMAK	ALGER
08-10-2013	Chef de Département Technique - Béjaia - L'Algérienne des Assurances 2a Recrute un Chef de Département Technique pour sa Délégation Régionale à Béjaia	Assurance 2A	BEJAIA
08-10-2013	Responsable Qualité et Hygiène Importante société privée recrute un Responsable Qualité et Hygiène pour identifier et analyser les points de non-Qualité (défauts, non-respect des délais, mauvaise organisation...) et proposer des actions correctives et préventives.	Société privée	ALGER
08-10-2013	Chef de Département Technique - Annaba - L'Algérienne des Assurances 2a Recrute un Chef de Département Technique pour sa Délégation Régionale à Annaba	Assurance 2A	ANNABA
08-10-2013	Chef de Département moyens généraux Assurance 2A recrute un Chef de Département moyens généraux pour assurer la gestion des investissements et du patrimoine	Assurance 2A	ALGER
07-10-2013	Responsable RH Pour participer à la définition et à la mise en place de la stratégie de recrutement en fonction des objectifs de l'entreprise, nous recrutons un Responsable RH	Important Groupe Agroalimentaire	ALGER
07-10-2013	Superviseur des ventes - Territoire national - Important Groupe Agroalimentaire recrute un superviseur des ventes sur tout le Territoire national pour contribuer à l'élaboration du Plan d'Action Commerciale, à la planification et à la mise en œuvre des ces actions	Important Groupe Agroalimentaire	ALGER
07-10-2013	Chef de zone - Territoire national - Nous recrutons un Chef de zone sur tout le Territoire national pour accompagner ponctuellement la force de vente afin de favoriser la mise en œuvre des actions commerciales et promotionnelles	Important Groupe Agroalimentaire	ALGER

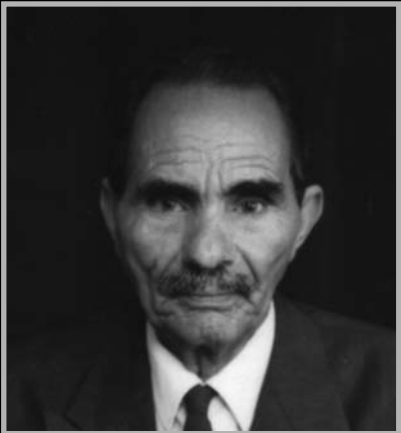
Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

أربعينية
كل نفس ذائقة الموت

اليوم 12 أكتوبر 2013 يكون قد مر أربعون يوما على رحيل المغفور له بإذن الله مناصرية محمد يوم 2013/09/01 تاركا وراءه فراغا كبيرا لا يعوضه سوى الإيمان بقضاء الله وقدره وبهذه المناسبة الأليمة يطل ب أبنائه عز الدين، هشام ، أمي، عبد الوهاب و كل العائلة و كل الذين عرفوه و أحبه الدعاء له بالرحمة و المغفرة راجي من العالي القدير أن يتغمذه بواسع رحمته و أن يجعل قبره روضة من رياض الجنة و أن يسكنه فسيح جناته و أن يلهم ذويه جميل الصبر و السلوان





Quotidien national d'information *Libre*



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Coulis
de tomates
aux œufs



Ingrédients
500 g de tomate
1 gousse d'ail, 2,5cl d'huile
8 œufs, piment doux
Gingembre, persil
Cannelle, sel, poivre

Préparation
Mettre en place le poste de travail.
Laver les tomates et les couper en deux. Passer à la moulinette.
Faire cuire avec l'ail et la cannelle pendant 45min.
Ajouter alors deux morceaux de sucre.
Verser le coulis dans un plat allant sur le feu très chaud.
Casser les œufs un par un.
Laisser cuire à feu très.

Œufs en neige avec
crème anglaise au
chocolat



Ingrédients
3 œufs
75 g de sucre
30 cl de lait
Une gousse de vanille
9 carrés de chocolat
1 pincé de sel

Préparation
Faire chauffer le lait avec 3 carrés de chocolat et la gousse de vanilles.
Casser les œufs, séparer les blancs des jaunes.
Fouetter les jaunes d'œufs en y ajoutant 50 g de sucre.
Mélanger le lait avec les jaunes d'œufs.
Mettre à cuire à feu doux le lait incorporé avec les jaunes d'œufs.
Battre les blancs d'œufs.
Quand les blancs d'œufs sont pris, incorporer les 25 g de sucre restant.
Mettre les blancs d'œufs 20 secondes au micro onde.
Mettre la crème anglaise au fond du récipient.
Faire une boule de blanc d'œufs et la glisser dans la crème.

Etre belle c'est facile, à condition que l'on s'en occupe. Dans notre alimentation quotidienne, veillez tout particulièrement à l'apport en nutriments essentiels, indispensables à votre peau et à vos cheveux.

Le carotène pour se protéger
du soleil

Si vous avez la peau claire, il faut bien vous protéger à l'aide de caroténoïdes. On les trouve dans les légumes verts ou oranges : carotte, épinard, courgette, papaye, chou vert, tomate, persil, avocat, pêche et abricot. Une carence en carotène se traduit par de petits défauts : ongles striés, cheveux cassants, peau sèche, calleuse, impure, et yeux ternes. D'autres nutriments essentiels, notamment les vitamines C et E, ainsi que le sélénium, aident aussi la peau à rester jeune.

La vitamine C prévoit
la cellulite

L'une des taches essentielles de la vitamine C est de combiner les structures fibreuses des protéines pour former le collagène, substance pratiquement indestructible.



ble. Sans vitamine C, pas de tissu conjonctif, pas de peau veloutée et, au contraire, des rides et de la cellulite. Les multiples ridules sur la lèvre supérieure des grands fumeurs sont liées à la rupture du collagène, car l'essentiel de la vitamine C est monopolisé pour filtrer les goudrons et nicotine.

ASTROLOGIE ET ALIMENTATION
Horoscope gastronomique

L'horoscope est très populaire. En effet, bon nombre de personnes s'y réfèrent pour se connaître. Mais sacher que cela n'a rien de scientifique. Cependant, rien ne nous empêche à l'occasion de nous amuser un peu !

Bélier

De nature, le Bélier est toujours pressé. Par conséquent, il préfère la nourriture qui se prépare et se mange rapidement. Très souvent, il se contente d'un simple sandwich et autre aliment rapide. Signe de feu, le Bélier est un expert dans l'art de la cuisson au barbecue et de la fondue.

Taureau

Le Taureau est très sensible aux saveurs, textures et couleurs de ses aliments, ce qui en fait un excellent cuisinier. Signe de terre, il préfère la cuisine traditionnelle faite à partir d'aliments naturels. Le Taureau est un «petit gourmand», ce qui l'oblige à faire constamment attention à sa ligne.

Gémeaux

Le Gémeaux est si passionné par ce qu'il fait qu'il oublie souvent de manger. Signe d'air, il ne peut se tenir en place et



cela explique très bien pourquoi il a horreur des plats qui nécessitent de longues périodes de préparation et de cuisson. Mais lorsqu'il cuisine, il le fait avec beaucoup de goût et de passion.

Votre assiette beauté

Elle devra comprendre les fruits et légumes suivants : myrtilles, poivrons rouges, fenouils, fraises et choux.

La vitamine E garde la peau
jeune

La vitamine E arrête le vieillissement précoce de la peau, par la lumière. Les UV pénètrent profondément dans la peau le tissu conjonctif perd alors de son élasticité et parvient à peine à stocker l'eau : la peau se ride. Pour remédier à ce problème, une ingestion de vitamine E ou même l'application externe par les crèmes s'avère nécessaire.

Vitamine B6 et zinc, un cocktail
de beauté

Pour synthétiser les structures protéiques, le corps a, en effet, besoin de ces deux éléments. En cas de carence de l'un ou de l'autre de ces nutriments essentiels, les ongles sont cassants, la cicatrisation est difficile, les cheveux sont ternes et peuvent tomber. Une carence en vitamine B6 touche surtout la peau, avec les rides.

Principales sources de vitamine B6 : volaille, avocat, céréales.

Cancer

Le Cancer est très intéressé par tout ce qui touche l'alimentation. Notons que de nombreux chefs et cuisiniers sont nés sous ce signe. Les plats qu'il cuisine sont toujours délicieux et savoureux. Il apprécie surtout la cuisine traditionnelle et familiale. Signe d'eau, il aime particulièrement les poissons et les fruits de mer.

Lion

Le Lion a un goût extrême pour la nourriture raffinée. Lorsqu'il cuisine, il ne fait jamais rien à moitié ; au contraire, ses ingrédients et ses aliments sont toujours de première qualité. Signe de feu, le lion a un métabolisme beaucoup plus élevé que les autres signes, ce qui le rend moins propice à la prise de poids.

Vierge

Le Vierge tient à tout prix à connaître tous les composants de ses produits alimentaires. Dans ses choix d'aliments, il demeure très difficile. Malgré son côté économe, il n'hésite pas à choisir des ingrédients de première qualité. Signe de terre, le Vierge est plus souvent - que tout autre signe - végétarien.

Trucs et astuces

Panne de cirage



Si vous êtes en panne de cirage, servez-vous d'une crème après soleil. Vos chaussures en cuir brilleront comme si elles étaient neuves.

Lacets qui
tiennent bien



Le double nœud de vos sandales ne tenant pas toute la journée. Humidifiez les lacets avec une éponge avant de les nouer et vous n'aurez plus à vous en soucier !

Glaçons :
testeur de
température

Le moyen le plus sûr d'être au courant d'une coupure d'électricité dont vos surgelés en votre absence, c'est de placer un glaçon à l'envers dans une pochette en plastique transparente. S'il a fondu, le contenu de votre congélateur a été altéré. C'est un indicateur parfait.

Entretien
un ventilateur



Les pales de votre ventilateur ont besoin d'un bon dégrasage. Appliquez une cire pour les meubles. La poussière collera et elles seront plus faciles à nettoyer la prochaine fois.

Page animée par
Ourida Aït Ali

Mots fléchés n°12

fautifs invétérés passage rapide	↓	feras glisser rendre aisé	↓	envoi bordures	↓	brisant cloison	↓	émues sport nautique	↓	allure équestre	↓	brisaient irrégulier	↓
renoncements dépravations	→									vallée envahie	→		
déclarations vraiment comique	→					grosse colère	→			posses- sif	→		
choisira une cible	→					quolibet	↓	parfois lolo	→			gallium en chimie	→
existe	↓					crédule	↓	trompai marchas sans but	→			mamelle	↓
aride	→							marque d'infinif	→			petite terre	→
trauma- tisme	↓							résultats	↓			aller en justice	↓
frappent fort	↓											lieu de travail	↓
commu- nauté	↓											autre do- c	↓
tirée	↓											usure du temps	↓
coup de feu	→											endura de sauce	↓
largesse	↓												
convien- dra	↓												
grave maladie sexuelle	→												

SUDOKU

N°12

SOLUTION SUDOKU

N°11

SOLUTIONS MOTS

FLECHES 11

8				1				
		4	6	2				
1		9	4					2
9		1	7					3
	4							5
	7				3	9		4
	1				9	5		7
				8	5	2		
			1					6

2	8	1	7	9	4	3	6	5
4	7	9	6	5	3	2	8	1
3	6	5	1	2	8	4	9	7
8	4	2	9	1	7	6	5	3
7	9	3	8	6	5	1	2	4
5	1	6	3	4	2	8	7	9
6	2	4	5	3	9	7	1	8
9	3	8	2	7	1	5	4	6
1	5	7	4	8	6	9	3	2

A • R • V • A • A • T • D

VIVARIUM • MEULE

GEMISSEMENT • T

ARRETAI • ARTERE

EMU • STAR • RUER

ELITE • ERIGERAS

ENERVERENT • LI

OTE • ROSI • OISIF

T • MOT • VOUEES •

DEMENAGER • NUÉE

• ALESERAS • LEU

PATEE • RATES • SR

• VERSEE • ERIE • A

MIRA • TROUVERAS

• LA • IRA • REUSSI

CISELAIT • UR • PE

• S • MENTEUR • VIN

ESAU • G • ER • VERS

• AILLER • NAINÉ •

ONDEE • APERCUES

• TASSAIT • CESSA

Un objet extraterrestre aurait frappé la Terre il y a des millions d'années

Une équipe de chercheurs sud-africains affirme que le curieux caillou noir découvert en 1996 par un géologue égyptien à l'intérieur d'un morceau de verre de silice est "le premier exemplaire connu d'un noyau de comète".

Celui-ci serait arrivé sur Terre il y a environ 28 millions d'années. C'est en 1996 que tout a commencé lorsqu'un géologue égyptien a découvert un mystérieux petit caillou noir d'une trentaine de grammes à l'intérieur d'un morceau de verre de silice. Un petit élément qui a attiré l'attention d'une équipe internationale de chercheurs. Après avoir mené de longues et complexes analyses, cette dernière est arrivée à une conclusion pour le moins inattendue. Selon les chercheurs, il s'agirait d'un "noyau de comète" et non d'un fragment inhabituel de météorite comme certains l'avaient pensé jusqu'ici. Les comètes sont des petits corps du Système solaire constitué d'un noyau de glace et de poussière qui voyagent dans l'espace poussés par diverses forces. Or, la découverte est de taille car "si les comètes visitent régulièrement notre ciel, jamais auparavant dans l'histoire, de la matière de comète avait été trouvée sur Terre" explique le professeur David Block de la Wits University. Il s'agirait ainsi du tout "premier exemplaire connu d'un noyau de comète".



Un objet extraterrestre qui aurait frappé la Terre il y a environ 28 millions d'années, d'après les estimations des chercheurs dont l'étude est à paraître dans la revue Earth and Planetary Science Letters.

Du verre et des diamants microscopiques

Les scientifiques pensent que la comète a explosé en entrant dans l'atmosphère au-dessus de l'Égypte. L'explosion aurait été telle qu'elle aurait détruit toute forme de vie dans les environs et chauffé le sable à plus de 2.000°C. Une réaction massive qui aurait provoqué la formation de verre de silice, dispersé sur plus de 6.000 kilomètres carrés dans le Sahara. Un échantillon de ce verre à la teinte jaune aurait d'ailleurs été utilisé, taillé et poli avant

d'être intégré sous la forme d'un scarabée dans une broche pectorale appartenant au pharaon Toutankhamon. Mais l'impact aurait également produit la formation de diamants microscopiques. "Les diamants sont produits à partir de matériau riche en carbone. Normalement, ils se forment en profondeur sur Terre, où la pression est élevée, mais vous pouvez aussi en fabriquer à de très haute pression lors d'un choc. [Dans le cas présent] une partie de la comète s'est écrasée et le choc de l'impact a produit des diamants", a indiqué le professeur Jan Kramers de l'Université de Johannesburg en Afrique du Sud. Selon le professeur, la pierre avait définitivement une "composante extraterrestre". "Si on la compare avec des météorites, qui contiennent seulement 3% de carbone, cette chose

contient 65% de carbone", a-t-il ajouté. "C'est une euphorie scientifique typique quand vous éliminez toutes les autres options et arrivez à réaliser ce que cela doit être", a encore précisé le Pr Kramers cité par Science Daily.

Du matériau de comète de première main

Avec ses collègues, le scientifique a choisi de baptiser le fragment "Hypatia" en hommage à la première femme mathématicienne, astronome et philosophe connue, Hypatia d'Alexandrie. Un joli nom pour un élément dont on va beaucoup entendre parler. En effet, des fragments de comète n'ont jamais été trouvés sur Terre excepté sous la forme de particules de sable microscopiques dans l'atmosphère et dans la glace de l'Antarctique. Aussi, les agences spatiales ont dépensé beaucoup pour obtenir de la matière de comète. "La Nasa et l'ESA ont dépensé des milliards de dollars pour collecter quelques microgrammes de matériau de comète et les ramener sur Terre. Maintenant nous avons une nouvelle approche radicale pour étudier ce matériau, sans dépenser des milliards de dollars pour en récupérer", a relevé Kramers. Et percer les secrets des comètes est d'une importance cruciale pour mieux connaître notre Univers et plus particulièrement le Système solaire. "Les comètes contiennent les clefs permettant de comprendre la formation de notre système solaire et cette découverte nous donne une occasion sans précédent d'étudier du matériau de comète de première main", a ainsi conclut David Block.

Le platybelodon, un éléphant à la mâchoire étonnante

Selon une récente étude, l'étonnante mâchoire du platybelodon, apparenté à l'éléphant moderne, ne servait non pas de pelle, mais de faux pour couper les tiges des plantes coriaces à la base de son régime alimentaire.

Le platybelodon est un mammifère herbivore de l'ordre des proboscidiens, apparenté à l'éléphant moderne. Cette étrange créature a vécu à l'époque du Miocène, il y a entre 8 et 20 millions d'années. A l'époque, son aire de répartition s'étendait dans ce qui est aujourd'hui l'Eurasie, l'Afrique et l'Amérique du Nord. Contrairement aux spécimens actuels, l'animal ne présentait pas de trompe mais une sorte d'immense spatule qui, au fil du temps et de l'évolution a fini par disparaître pour laisser place à une bouche, beaucoup moins proéminente.

Le platybelodon a été décrit pour la première fois en 1920 à partir de restes retrouvés au cours de diverses fouilles paléon-

tologiques. Durant de nombreuses années les chercheurs se sont demandés à quoi pouvait bien servir sa mâchoire aussi encombrante. Les défenses, ou incisives modifiées, larges et plates implantées sur la partie inférieure ont longtemps laissé supposer que l'animal s'en servait telle une pelle, pour creuser et récolter la végétation au fond de zones marécageuses. Toutefois, une récente étude basée sur l'analyse des surfaces d'usure de ces dents indique que la mâchoire aurait plutôt joué le rôle de faux pour couper des pousses particulièrement tenaces. L'étude a en fait été réalisée dans l'objectif de confirmer l'hypothèse proposée pour la première fois en 1992 par David Lambert.

Des plantes coriaces au menu

A l'époque, le paléontologue avait théorisé qu'à proximité des marécages, le mode alimentaire de Platybelodon était

plutôt composé de plantes terrestres de rivages coriaces et coupantes. Les analyses réalisées sur des sections de défenses, confirment ce régime. En effet, les incisives sont spécialisées, et se montrent plus solides et plus résistantes à l'abrasion. Selon les chercheurs, ces dents aplaties seraient le résultat d'une forte sélection en terme d'alimentation. En effet, durant une grande partie du Miocène, trois à cinq genres de proboscidiens pouvaient cohabiter dans la même région, provoquant une forte compétition pour le fourrage. Pour éviter la concurrence, Platybelodon se serait ainsi petit à petit spécialisé sur une gamme particulière de plantes avec l'aide de son étonnant appendice.

Le platybelodon, un éléphant préhistorique à la drôle de bouche en forme de pelle Publié par Maxime Lambert, le 07 octobre 2013 7 17Partager Selon une récente étude, l'étonnante mâchoire du platybelodon, apparenté à l'éléphant mod-

erne, ne servait non pas de pelle, mais de faux pour couper les tiges des plantes coriaces à la base de son régime alimentaire. Vous aimez nos contenus ? Recevez gratuitement la meilleure news et vidéo du jour, et profitez des conseils de Consogazette pour améliorer votre pouvoir d'achat Le platybelodon est un mammifère herbivore de l'ordre des proboscidiens, apparenté à l'éléphant moderne. Cette étrange créature a vécu à l'époque du Miocène, il y a entre 8 et 20 millions d'années. A l'époque, son aire de répartition s'étendait dans ce qui est aujourd'hui l'Eurasie, l'Afrique et l'Amérique du Nord. Contrairement aux spécimens actuels, l'animal ne présentait pas de trompe mais une sorte d'immense spatule qui, au fil du temps et de l'évolution a fini par disparaître pour laisser place à une bouche, beaucoup moins proéminente.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

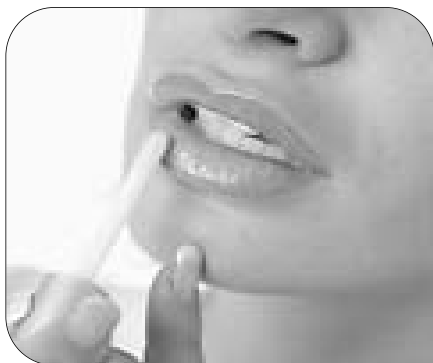
BÉBÉ ÉPROUVETTE

Inventeur : Patrick Steptoe et Robert Edwards **Date :** 1978 **Lieu :** Grande-Bretagne

Une des méthodes, utilisée depuis 1978 pour aider les couples stériles à avoir des enfants, est la fécondation "in vitro", plus connue sous le nom "bébé éprouvette". Le premier bébé à avoir vu le jour grâce à cette méthode est une petite fille du nom de Louise Brown en Angleterre.



RELOOKING EXTRÊME PETER ET LORI FLOYD



20h45



Lori, 37 ans, fait partie de ces personnes qui ont beaucoup souffert des moqueries et des remarques désobligeantes. Elle veut aujourd'hui modifier ce nez pointu qui la complexe. Dans sa ville, il est courant qu'on la traite de sorcière. C'est à un tel point que Lori vit cachée chez elle... Manager dans un fast-food, Peter est, quant à lui, un jeune homme de 27 ans qui en a assez de dissimuler ses dents étranges. Il faut dire qu'il est doté d'un sourire étonnant qui évoque celui des vampires. Si certains adeptes de légendes européennes adoreraient avoir une telle dentition, Peter souhaite, lui, entamer un relooking définitif

FEMMES DE LOI DETTE D'AMOUR



22h30



Vanessa, une jeune femme à moitié nue sous son imperméable, débarque au commissariat. Bouleversée, elle est prise en charge par le lieutenant Marie Balaguère, qui écoute son histoire : la malheureuse a été kidnappée par un détraqué, qui lui a fait subir les pires sévices. Heureusement, elle a réussi à s'enfuir, échappant ainsi à une mort certaine... Le lendemain, Yves Nicosseriam est arrêté et interrogé par le procureur Elizabeth Brochène. Niant tout en bloc, il réclame son avocat. Peu après, Elizabeth visionne une cassette, attestant sans équivoque des penchants 'sado-maso' du suspect

ON N'EST PAS COUCHÉ



22h55



Laurent Ruquier reçoit Pascal Durand, futur ex-secrétaire d'Europe Ecologie Les Verts ; Jean-Claude Dassier, actuellement à l'antenne sur i-Télé ; les comédiens Lorant Deutsch et Cristiana Reali, et le chanteur Soan. L'animateur s'intéresse à l'actualité de ses convives et évoque également avec eux les moments forts qui ont marqué la semaine. Pour animer le débat et réagir aux propos des invités, Laurent Ruquier est secondé par deux journalistes, Aymeric Caron et Natacha Polony. Au cours de la soirée, Nicolas Bedos s'invite sur le plateau pour faire une chronique corrosive sur un sujet de son choix. Humour et impertinence demeurent les maîtres mots de ce programme

UN AUTRE MONDE



22h45



En 1915, le jeune Louis, 17 ans, débarque à La Réunion pour y retrouver son père Gabriel de Kerdiguen. Celui-ci a eu une fille avec Salima, une engagée indienne venue travailler sur l'exploitation. Noirs et créoles ont été réquisitionnés pour «la Grande Guerre» et il ne reste plus pour travailler ici que les engagés indiens. Pour les motiver, Gabriel de Kerdiguen va leur offrir la liberté de culte et des fonctions d'ordinaire réservées aux Français au grand dam des autres propriétaires terriens, de l'Eglise coloniale et du gouverneur qui jugent ces générosités dangereuses... Face à ce pouvoir intransigeant des autorités, les engagés indiens vont fomenter une révolte

LA SELECTION
DU MIDI LIBRE

LE SUPER BÉTISIER DE L'ANNÉE VOLUME 8



20h30



Clara Morgane et Stéphane Jobert investissent un magnifique loft et nous présentent les images les plus drôles et les plus insolites de l'année... Au programme notamment : des lapsus incontrouvables, des people en folie, des chutes fracassantes, les perles de la télé-réalité, des publicités hilarantes, des aléas du direct, mais aussi le meilleur du Net et des télévisions étrangères... Quand le glamour rencontre le rire, c'est le cocktail explosif du «Super bêtisier de l'année»

DOCTOR WHO SPÉCIAL : PLANÈTE MORTE



22h50



A Londres, un bus à bord duquel se trouve le Docteur est aspiré dans un vortex et atterrit sur une planète désertique. Alors qu'une terrible menace pèse sur eux, le Docteur et Lady Christina de Souza vont devoir trouver au plus vite un moyen de ramener le bus et ses passagers sur Terre

TOUCH OMBRE ET LUMIÈRE



20h50



Le discours de Calvin Norburg contre Aster Corps a convaincu un riche actionnaire de la compagnie, Vikash Nayar, de retirer son argent pour l'investir directement dans les projets du jeune homme. Persuadés que Calvin peut les aider à retrouver Amélia, Martin et Lucy tentent d'entrer en contact avec Vikash. De son côté, Guillermo Ortiz poursuit sa quête sanglante contre ceux qui ont le don des chiffres en s'attaquant cette fois à une architecte

DANSE AVEC LES STARS



20h50



Aux côtés de danseurs professionnels, pendant plusieurs semaines en direct, dix personnalités vont devoir relever un nouveau défi et être confrontées à un art qu'elles ne maîtrisent pas : la danse de couple. Après des heures d'entraînement intensif avec leur partenaire, ces dix stars devront exécuter en direct avec la plus grande précision l'une des danses imposées. Cette saison, une nouvelle danse fait son apparition, la danse contemporaine, et des épreuves inédites sont au programme. Pour cette quatrième édition, Brahim Zaibat, Damien Sargue, Keen'v, Tal, Alizée, Laetitia Milot, Tioff, Noémie Lenoir, Laurent Ournac et Laury Thilleman sont les candidats de la compétition

Mélissa Theuriau

Une maman très stricte

Mélissa Theuriau a confié que pour Léon et Lila, le parent sévère, c'est elle. Chez les Theuriau-Debbouze les enfants sont drivés d'une main de fer par leur maman.



Olivia Ruiz

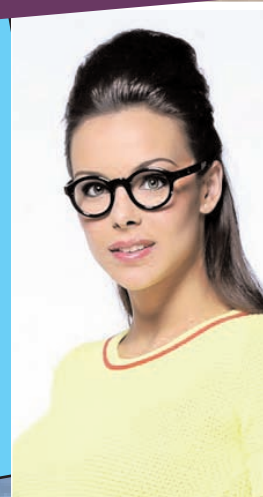
elle critique sa maison de disques

Le dernier album d'Olivia Ruiz, Le calme et la tempête, sorti fin 2012, est un succès incontestable. Elle s'en réjouit mais n'en attribue pas le bénéfice à sa maison de disques qui ne l'a pas soutenue selon elle.

Marine Lorphelin

"la famille, une valeur fondamentale"

Pour Marine Lorphelin pas question de se laisser tourner la tête. Pour elle la famille reste une valeur fondamentale. Elle a d'ailleurs pu compter sur le soutien de la sienne pour gérer son stress.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h25
Dohr	12h34
Asr	15h48
Maghreb	18h18
Icha	19h39

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42

0550.18.37.57

ESSAIS NUCLÉAIRES DE LA FRANCE DANS LE MONDE

Extension prochaine de l'application de la loi d'indemnisation à toute la Polynésie

Une proposition d'étendre le périmètre d'application de loi d'indemnisation des victimes des essais nucléaires français à toute la Polynésie a été retenue par le ministère français de la Défense, selon une association des victimes de ces essais qui avaient affecté en premier le Sahara algérien. Ce "souhait" d'étendre le périmètre de l'application de la loi Morin de 2010 à toute la Polynésie française, soit un rayon de près de 2000 km incluant même Tahiti, répondrait à une "attente forte" des associations des victimes des essais, selon un communiqué du ministère, publié suite à une quatrième réunion mercredi de la commission consultative de suivi des conséquences des essais nucléaires.

Selon le président de l'Association des vétérans des essais nucléaires, Jean-Luc Sans, cette proposition est le seul "point positif" auquel a accédé le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, excluant les autres revendications dont la révision de la méthode d'indemnisation et la prise en compte de la contamination et de la présomption de causalité stricte pour tout le personnel civil et militaire se trouvant sur site ou à la ronde au moment des essais dans le Sud algérien ou en Polynésie.

"Un texte a été soumis mercredi dans ce sens au ministère par l'Aven et quatre autres associations des victimes des essais, demandant d'étendre cette présomption de causalité au personnel ayant travaillé sur les sites d'essais de 18 à 27 mois dans le Sahara et de 1 à 10 ans en Polynésie, incluant les zones affectées et les civils", a indiqué le président de l'Aven à l'APS. Tout en se félicitant de la "promulgation prochaine" par le ministère de la Défense d'un décret devant considérer toute la Polynésie comme zone polluée par les essais nucléaires, M. Sans a souhaité la déclassification de documents catalogués Secret défense pour faciliter et accélérer les opérations d'indemnisation. Pour l'heure, seuls 58 documents portant tous sur la Polynésie ont été déclassifiés. "Nous sommes dans l'attente des 182 suivants dans lesquels le Sahara (algérien) serait inclus", a-t-il dit. Début octobre, un rapport du Sénat français affirmait que la loi Morin (du nom de l'ex-ministre de la Défense (Hervé Morin) de reconnaissance



et d'indemnisation des victimes des essais nucléaires français dans le Sahara algérien et en Polynésie a connu depuis 2010 une application "poussive, loin des objectifs" que le législateur s'est assignés. Les deux sénateurs-rapporteurs ont révélé, qu'au 24 juin dernier, seuls 840 dossiers avaient été déposés et onze indemnisations avaient été accordées, signalant que les projections, qui faisaient état de dizaines de milliers de demandes, et de 2.000 à 5.000 dossiers indemnissables, sont "loin d'être atteintes". Trente-deux dossiers algériens de reconnaissance et d'indemnisation des victimes des essais nucléaires français dans le Sahara ont été rejetés en décembre dernier par la commission ad-hoc mise sur pied à la faveur de la loi Morin, car jugés incompatibles avec cette dernière. Ils ont été refusés au motif que les pathologies déclarées ne rentrent pas dans le cadre de la loi. Lors de sa visite d'Etat en Algérie, en décembre dernier, le président français avait déclaré que cette loi devait être appliquée "pleinement". Cette loi n'a "certainement pas" été appliquée avec la "détermination nécessaire", avait-il estimé.

Le 13 février 1960, la France faisait exploser sa première bombe atomique, Gerboise bleue, dans le ciel de Reggane, en plein Sahara algérien, un désastre écologique et humain qui, 53 ans après, continue de provoquer des maladies dont des cancers radio-induits. A ce jour, aucune des victimes civiles de ces essais, suivis par d'autres jusqu'à 1966, n'a été reconnue comme telle.

R. N.

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Deux nouvelles antennes régionales du Fgar prochainement

Le Fonds de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises (Fgar) procèdera avant la fin de l'année en cours à l'ouverture de deux nouvelles antennes régionales à Sétif et Béchar, a-t-on appris jeudi auprès de cet organisme.

Pour se rapprocher davantage des porteurs de projets et des PME, le Fgar concrétise son expansion par une série d'antennes régionales à travers le pays, a indiqué à l'APS un responsable du Fonds. A cet effet, le Fgar procèdera à

l'ouverture d'une antenne, la 4^e du genre, dans la wilaya de Sétif afin de toucher les wilayas de la région des Hauts-Plateaux et une autre (la 5^e) à Béchar dans le but de se rapprocher davantage des porteurs de projets notamment des PME, précise ce responsable. Le Fgar a déjà ouvert trois antennes régionales, la première à Oran (mars 2011) pour couvrir la zone de l'Ouest, la 2^e à Annaba (juillet 2012) pour la région Est et enfin la 3^e à Ouargla en mars dernier pour la région Sud.

SAHARA OCCIDENTAL

Lancement du Festival régional de la culture et des arts populaires sahraouis

Le festival régional de la culture et des arts populaires sahraouis a débuté jeudi au camp de Dakhla des réfugiés sahraouis, avec une large participation de pays solidaires avec la cause sahraouie. Donnant le coup d'envoi de cette manifestation, la ministre de la Culture sahraouie, Khadidja Hamdi, a appelé les participants à "élargir la chaîne de solidarité internationale avec le peuple sahraoui et à mettre à profit leurs expériences et connaissances au service du droit des Sahraouis à l'existence et son refus de l'aliénation et de l'exclusion".

"La culture demeure, en dépit de toute sa diversité, l'espace d'épanouissement des capacités créatrices des peuples", a souligné Mme. Hamdi, ajoutant qu'elle (culture) constitue "une passerelle de communication, et d'harmonie, surtout lorsque l'existence, la liberté et l'évolution de l'homme constituent le socle de tout projet de libération et de développement".

La ministre sahraouie a affirmé, en outre, que cette manifestation constitue aussi "une occasion propice pour la préservation du patrimoine immatériel sahraoui", soulevant toutefois "la menace qui pèse

sur ce patrimoine du fait d'aléas naturels mais aussi de l'action de l'homme, dont les visées destructrices de l'occupant marocain qui n'ont pas épargné la culture".

Le directeur du Festival international du cinéma au Sahara occidental, Willy Toledo, a, de son côté, indiqué que "les participants à ce festival, issus de différents pays, peuvent s'imprégner de la culture, de la dignité et de la résistance pacifique du peuple sahraoui".

M. Toledo a réitéré "sa solidarité avec tous les Sahraouis, des territoires occupés, des camps de la dignité, et ceux en détention dans les geôles de l'occupant marocain". Le Festival régional de la culture et des arts populaires sahraouis s'inscrit dans le cadre des activités du festival international du cinéma au Sahara occidental (9 au 13 octobre), dont le coup d'envoi a été donné mercredi soir au camp de Dakhla des réfugiés sahraouis, avec la participation de plus de 320 personnes de 20 pays, représentant des cinéastes, réalisateurs, artistes et des gens de l'information. Le programme du festival prévoit la projection de 65 films, dont 25 traitant de la cause sahraouie.

ARABIE SAOUDITE

Aucun cas de coronavirus MERS parmi les pèlerins

Aucun cas de coronavirus MERS n'a été détecté parmi les pèlerins qui s'apprêtent à effectuer, à partir de dimanche, le Hadj à La Mecque, a assuré le ministre saoudien de la Santé, Abdallah al-Rabia. "Jusqu'ici aucun cas d'atteinte par un virus épidémique, et plus particulièrement de coronavirus MERS, n'a été détecté parmi les pèlerins", a déclaré Abdallah al-Rabia, cité jeudi par le quotidien Al-Riyadh. "Le ministère a mis en place cette année de strictes mesures (...). Les employés ont reçu des ordres stricts pour isoler tout cas suspect et effectuer les analyses de laboratoire nécessaires", a

ajouté M. Rabia. Selon lui, pas moins de 600 employés du ministère ont été déployés à l'aéroport international de Jeddah pour s'assurer que les pèlerins ont été inoculés contre plusieurs maladies.

Les employés de l'aéroport portent des masques de protection pour se protéger du coronavirus MERS qui a fait 58 morts dans le monde, dont 49 en Arabie saoudite, où il est apparu.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué que le nombre de personnes infectées par le virus dans le monde a atteint 136 après le recensement de six nouveaux cas en Arabie saoudite. R.N.

SELON LES PRÉVISIONS DE L'OPEP

La consommation mondiale de brut sera stable en 2014

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) table sur une consommation mondiale de pétrole de 90,8 millions de barils par jour (mbj) en 2014, contre un volume révisé en légère hausse à 89,7 millions de barils mbj pour 2013. Cette progression, de quelque 1%, correspond "au taux de croissance le plus élevé depuis 2010 (...)", indique l'organisation pétrolière dans son nouveau rapport mensuel, qui livre des projections pour 2014.

La demande mondiale de brut pour 2014 devrait s'établir en légère baisse de 0,3 mbj à 29,6 mbj en 2014 contre 29,3 mbj en 2013. L'Opep s'appuie sur ses prévisions de croissance de l'économie

mondiale, qui devrait augmenter à 3,5% en 2014 contre 2,9% cette année.

Une nette reprise est attendue dans les pays de l'OCDE avec un rebond de 1,9 % en 2014 après une croissance modérée de 1,2 % en 2013. La croissance de l'économie de Inde est revue à la baisse à 5,3% pour cette année avant de remonter à 6,0 % en 2014. Les prévisions de l'Opep pour l'économie chinoise restent stables à 7,6 et 7,7 % respectivement en 2013 et 2014. Pour ce qui est de la production de l'Opep pour le mois d'août, elle s'est établie en légère baisse à 30,23 millions de barils jour contre 30,36 au mois de juillet dernier.

R.N.